



# Enquête sur la pêche récréative au Canada *2010*



Analyses économiques et statistiques  
Politiques stratégiques

Gestion des ressources  
Gestion des écosystèmes et des pêches

## Publié par:

Analyses économiques et statistiques  
Politiques stratégiques

Gestion des ressources  
Gestion des écosystèmes et des pêches

Pêches et Océans Canada  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

©Sa Majesté la Reine Chef du Canada, 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique ou photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans autorisations écrites préalables du Ministère de Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S5 ou à [Copyright.Droitdauteur@communications.gc.ca](mailto:Copyright.Droitdauteur@communications.gc.ca).

Catalogue No. Fs42-1/2010F

ISBN 978-1-100-54196-9

DFO/2012-1804

This publication is also available in English.



Imprimé sur du papier recyclable

---

# Table des matières

Préface .....	iii
Remerciements .....	iii
Symboles .....	iv
<b>1.0 Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 Gestion de la pêche récréative au Canada .....	1
1.2 Points saillants .....	1
<b>2.0 Aperçu de l'enquête .....</b>	<b>2</b>
<b>3.0 Concepts, termes et définitions .....</b>	<b>3</b>
<b>4.0 Résultats de l'enquête .....</b>	<b>4</b>
4.1 Profil du pêcheur .....	4
4.1.1 Pêcheurs résidents .....	4
4.1.2 Pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers .....	4
4.1.3 Profil selon le sexe .....	5
4.1.4 Profil selon l'âge .....	5
4.2 Effort de pêche .....	6
4.2.1 Jours de pêche .....	6
4.2.2 Caractéristiques des voyages des non-résidents .....	6
4.3 Récolte .....	6
4.3.1 Poissons capturés et conservés .....	6
4.3.2 Profil selon les espèces .....	7
4.4 Dépenses directes liées à la pêche récréative .....	8
4.4.1 Dépenses directes totales .....	8
4.4.1.1 Transport .....	9
4.4.1.2 Nourriture et hébergement .....	9
4.4.1.3 Forfaits .....	9
4.4.1.4 Services de pêche, matériel de pêche et autres dépenses directes liées à la pêche récréative .....	9
4.4.2 Principaux achats et investissements .....	10
<b>5.0 Méthodologie d'enquête et qualité des données .....</b>	<b>10</b>
5.1 Procédures d'échantillonnage .....	10
5.1.1 Renseignements généraux .....	10
5.1.2 Pêcheurs résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador .....	10
5.1.3 Pêcheurs non résidents du Québec .....	11
5.1.4 Échantillonnage particulier : titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique .....	11
5.2 Collecte de données, traitement, codage et estimation .....	11
5.3 Procédures de pondération .....	12
5.4 Procédures d'ajustement post-enquête .....	12

---

5.5 Qualité des données .....	12
5.5.1 Erreur d'échantillonnage .....	12
5.5.2 Erreur discrétionnaire.....	13
5.5.3 Limitations des données .....	13
5.6 Comparabilité des données .....	13
<b>6.0 Références.....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe A : Tableaux sommaires .....</b>	<b>15</b>
Annexe A.1 Nombre des pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région, 2010 .....	17
Annexe A.2 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, par catégorie de pêcheurs et région, 2010.....	17
Annexe A.3 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, selon le sexe et par région, 2010 .....	17
Annexe A.4 Origine de tous les pêcheurs non-résidents titulaires de permis au Canada, 2010 .....	18
Annexe A.5 Sommaire – Voyages par tous les pêcheurs non-résidents, 2010.....	18
Annexe A.6 Nombre de jours de pêche en eaux douces et en eaux salées, par région, 2010 .....	19
Annexe A.7a Sommaire – Poissons capturés par espèce, et par catégorie de pêcheurs, 2010 .....	21
Annexe A.7b Sommaire - Poissons conservés par espèce, et par catégorie de pêcheurs, 2010.....	21
Annexe A.8 Sommaire – Poissons capturés et conservés, par tous les pêcheurs, 2010 .....	22
Annexe A.9 Dépenses directes liées à la pêche récréative effectuées par tous les pêcheurs, 2010 .....	22
Annexe A.10 Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2010.....	23
Annexe A.11 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2010 .....	23
Annexe A.12 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative), par catégorie de pêcheurs, 2010.....	24
Annexe A.13 Fiabilité statistique des variables choisies, tous les pêcheurs actifs, 2010 .....	24
<b>Annexe B : Personnes-ressources .....</b>	<b>25</b>

---

## Préface

L'enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada a permis de recueillir de l'information sur les activités de pêche récréative afin d'évaluer l'importance économique et sociale de ces activités dans les provinces et les territoires du Canada. Cette enquête coordonnée à l'échelle nationale présente l'information la plus complète sur les activités de pêche récréative et les récoltes de poissons dans toutes les régions du pays. Il s'agit également de la source la plus à jour de statistiques détaillées sur la contribution économique effectuée par les pêcheurs aux échelons provinciaux/territoriaux et national.

## Remerciements

La coopération des répondants à l'enquête s'est avérée essentielle à la réussite de ce projet, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes.

L'enquête était une initiative coordonnée entre Pêches et Océans Canada (MPO) et tous les organismes provinciaux et territoriaux de délivrance de permis de pêche récréative. Les principales activités opérationnelles, y compris l'échantillonnage, la collecte de données, l'édition et l'estimation, ont été gérées par Kieth W. Brickley, BriLev Consulting inc., sous la direction de Sue Rocque, Gestionnaire, Division de la pêche récréative, Gestion des écosystèmes et des pêches, et de Robert Elliott, directeur général, Direction générale des analyses économiques et statistiques, Politiques stratégiques.

Ce rapport a été préparé par Kieth W. Brickley, BriLev Consulting inc., avec l'aide de Neville Johnson, Services statistiques, et de Eileen Dumbrell, On-Site Solutions. Julia Barrow, Division de la pêche récréative, était chargée de la supervision globale de la préparation du rapport.

Nous tenons également à remercier de leur collaboration les coordonnateurs de l'enquête et les membres du personnel de soutien technique suivants :

### Provinces et territoires :

Karen Rashleigh (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Rob Perry (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Rosanne MacFarlane (Île-du-Prince-Édouard)  
Al McNeill (Nouvelle-Écosse)  
Chris Connell (Nouveau-Brunswick)  
Mary Sabine (Nouveau-Brunswick)  
Claudia Latulippe (Québec)  
Andrée Pelletier (Québec)  
Helen Ball (Ontario)  
Katherine Ward (Manitoba)  
Tanya Johnstone (Saskatchewan)  
Murray Koob (Saskatchewan)  
David Park (Alberta)  
Andrew Wilson (Colombie-Britannique)  
Susan Thompson (Yukon)  
Lars Jessup (Yukon)  
Ron Brown (Nunavut)  
Corenna Nuyalia (Nunavut)

### Pêches et Océans Canada :

Devona Adams (Région du Pacifique)  
Laurie Biagini (Région du Pacifique)  
Neville Johnson (Services statistiques, Ottawa)  
Michelle Fougere (Services statistiques, Ottawa)  
Luc Ménard (Services statistiques, Ottawa)  
Vicky Merritt (Gestion des ressources, Ottawa)  
Carolyn Dubé (Analyses économiques et statistiques, Ottawa)

---

## Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans le rapport :

- néant ou zéro
- .. données non disponibles
- ... données sans objet

## 1.0 Introduction

Comptant plus de deux millions de lacs et de rivières qui alimentent cinq grands bassins versants océaniques, le Canada est reconnu pour sa pêche récréative. Historiquement, la pêche a toujours été l'un des loisirs les plus populaires au pays, tant auprès des Canadiens que des visiteurs.

Chaque année, des pêcheurs de partout au monde viennent visiter le Canada et participer à des activités de pêche récréative. La contribution socio-économique importante de la pêche récréative se répercute dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, particulièrement dans quelques-unes des régions les plus éloignées du pays.

### 1.1 Gestion de la pêche récréative au Canada

La structure de gouvernance pour la gestion de la pêche récréative au Canada a évolué au fil du temps. Elle constitue une combinaison complexe de responsabilités des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux avec l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens et la gérance communautaire ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques. L'encadré 1.1 résume les diverses responsabilités de gestion en matière de pêche récréative au Canada.

La mise en œuvre de programmes de gestion de la pêche récréative à l'échelle provinciale et territoriale est tout aussi complexe. Les programmes et stratégies tiennent toutefois compte de la diversité des exigences des provinces et territoires, du besoin de faire participer tous les intervenants ainsi que de l'importance d'atteindre un équilibre entre la promotion de la pêche récréative en tant que loisir et la conservation de la ressource halieutique.

La surveillance statistique des activités de pêche récréative apporte une importante contribution à la gestion des pêches. Au cours des trente-cinq dernières années, l'information recueillie grâce à l'Enquête sur la pêche récréative au Canada a soutenu l'analyse des politiques et l'élaboration des plans de gestion des pêches.

## 1.2 Points saillants

Les pêcheurs canadiens résidents ont encore constitué la majorité de la population active de pêcheurs au Canada, particulièrement en Ontario et au Québec, représentant 60 % de tous les pêcheurs résidents. La plupart des pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers se rendaient en Ontario ou en Colombie Britannique (eaux salées) pour pratiquer leurs activités de pêche récréative. Ces voyages représentaient presque 73 % de tous les voyages de pêche effectués au Canada par des pêcheurs non-résidents.

La population de pêcheurs adultes actifs a continué de vieillir. Par exemple, plus de la moitié des pêcheurs canadiens (55 %) étaient âgés de 45 à 64 ans, alors que seulement 28 % de la population canadienne générale se situait dans la même tranche d'âge.

Depuis 1995, le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur est demeuré relativement stable, soit 13 jours. En 2010, les pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers ont effectué plus de deux millions de voyages au Canada. Ces pêcheurs ont effectué plus de la moitié de ces voyages expressément pour pratiquer la pêche récréative dans la région qu'ils ont visitée.

Dans l'ensemble, le doré jaune était la principale espèce capturée en 2010, conservant ainsi le même rang que celui dans l'enquête de 2005. Comme il avait été indiqué en 2005, le doré jaune a dépassé la truite pour la première fois depuis la tenue de la première enquête en 1975. Parmi les espèces de truite capturées, l'omble de fontaine continue d'être l'espèce la plus importante capturée par les pêcheurs résidents, en particulier dans les provinces de l'Est et au Québec. Dans les territoires, on a fait état de nombreuses prises de touladi, d'ombre de l'Arctique et de grand brochet.

En 2010, les pêcheurs ont contribué à diverses économies locales des provinces et des territoires du Canada par des dépenses totales de 8,3 milliards de dollars. De ce montant, 5,8 milliards de dollars ont été dépensés sous forme d'investissements et d'importants achats de biens durables liés aux activités de pêche récréative. Les 2,5 milliards de dollars restants représentaient les dépenses directes attribuables à la pêche récréative, notamment pour les forfaits, le transport, la nourriture, l'hébergement, les services de pêche et le matériel de pêche, dans le cadre de voyages de pêche.

**Encadré 1.1 Sommaire – Responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, gestion de la pêche récréative, Canada**

Responsabilités de gestion de la pêche récréative			
Province/territoire	Gouvernement fédéral (MPO)	Gouvernement provincial ou territorial	Conseils de cogestion
Terre-Neuve-et-Labrador	Espèces marines		
Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse	Espèces d'eau douce et catadromes, autres espèces marines	Espèces d'eau douce (délivrance de permis) Espèces d'eau douce (délivrance de permis) Espèces anadromes pêchées dans les eaux intérieures (délivrance de permis)	
	Toutes les autres espèces marines	Espèces d'eau douce, anadromes et catadromes	
Québec		Espèces d'eau douce	
Ontario et Manitoba	Espèces marines	Au besoin, modifications apportées aux lois et aux règlements sur les pêches	
Saskatchewan	Pêches autochtones et protection de l'habitat du poisson	Espèces d'eau douce	
Alberta			
Colombie-Britannique	Saumon en milieux marins et en eaux douces	Espèces d'eau douce	
	Saumon – eaux de marée (délivrance de permis)	Pêche récréative du saumon dans les eaux intérieures (délivrance de permis)	
	Autres espèces d'eaux de marée		
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut			Allocations de pêche; conseils sur la conservation, la gestion des pêches et les activités scientifiques
Yukon	Espèces marines	Espèces d'eau douce	

Source: MPO, Gestion des pêches et de l'aquaculture, *La Pêche récréative au Canada – Politique-cadre*

## 2.0 Aperçu de l'enquête

L'Enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada constituait le huitième cycle de l'enquête amorcée en 1975; elle est effectuée tous les cinq ans. L'enquête visait toutes les personnes répertoriées dans les bases de données provinciales et territoriales de 2010 sur la délivrance de permis de pêche récréative<sup>1</sup>. En 2010, les questionnaires ont été envoyés à près de 102 000 ménages au Canada et dans d'autres pays afin d'obtenir de l'information sur les activités de pêche récréative (tableau 2.1).

La conception de l'échantillon était fondée sur les bases de données de délivrance de permis de chaque région. Les échantillons ont été prélevés en fonction d'un échantillonnage aléatoire stratifié et systématique des permis, la stratification étant fondée sur la catégorie des permis, et dans certaines régions, sur les ventes de permis. La taille des échantillons a été déterminée d'après les estimations de fiabilité en ce qui concerne les jours de pêche pour chaque strate, d'après les résultats de l'Enquête de 2005 sur la pêche récréative au Canada. En

<sup>1</sup> À Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, on a effectué une présélection afin de déterminer la population de pêcheurs actifs de chacune de ces provinces en 2010.

Ontario, la Province a choisi d'augmenter la taille des échantillons afin d'accroître la fiabilité des estimations fondées sur des considérations d'ordre géographique pour l'effort et les récoltes. L'enquête des Territoires du Nord-Ouest a été menée par l'administration centrale du MPO en utilisant les échantillons fournis par la juridiction.

**Tableau 2.1 Taille de l'échantillon définitif de pêcheurs résidents et non-résidents, par région, 2010<sup>1</sup>**

Région	Résidents	Non-résidents	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 358	1 373	2 731
Île-du-Prince-Édouard	2 200	587	2 787
Nouvelle-Écosse	877	305	1 182
Nouveau-Brunswick	3 500	1 000	4 500
Québec <sup>2</sup>	13 300	0	13 300
Ontario	17 000	13 680	30 680
Manitoba	2 800	1 602	4 402
Saskatchewan	4 101	2 799	6 900
Alberta	5 000	800	5 800
Colombie-Britannique (eaux douces)	10 100	3 000	13 100
Colombie-Britannique (eaux de marée)	9 000	3 000	12 000
Yukon	1 000	700	1 700
Territoires du Nord-Ouest	900	900	1 800
Nunavut	407	621	1 028
<b>Canada</b>	<b>71 543</b>	<b>30 367</b>	<b>101 910</b>

**Notes :**

1. Les pêcheurs non-résidents comprend les pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers. Consultez la section 3 pour obtenir une liste des termes et des définitions utilisés dans le rapport.  
2. En raison des contraintes de la base de données de délivrance de permis, les pêcheurs non-résidents du Québec n'ont pas été couverts dans l'Enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada. Consultez la section 5.1.3.  
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

L'Enquête de 2010 a permis de recueillir de l'information sur :

- le profil des pêcheurs (âge, sexe, résidence, etc.);
- l'activité liée à la pêche récréative
  - l'effort de pêche par région<sup>2</sup>;
  - le nombre de poissons capturés et conservés;
  - la récolte par espèce et par région de gestion des pêches ou région économique;
- diverses questions sur les espèces aquatiques envahissantes;
- information sur les voyages pour les pêcheurs non-résidents;
- les dépenses
  - les principaux achats ou investissements attribuables aux activités de pêche;
  - les forfaits achetés;
  - les dépenses directes liées aux voyages de pêche récréative.

Chaque province/territoire a également posé d'autres questions concernant les activités de pêche récréative et les programmes dans sa région respective. Les questions supplémentaires concernant les pêches des Territoires du Nord-Ouest ont été élaborées par les responsables de la Région du Centre et de l'Arctique du MPO. Tous les résultats publiables liés à ces questions, ainsi que des

<sup>2</sup> Les régions de pêche récréative étaient fondées sur les définitions utilisées par chaque province ou territoire.

exemplaires des questionnaires de l'Enquête, se trouvent sur le CD-ROM qui accompagne le présent rapport. La section 5 présente une description plus détaillée des techniques d'enquête ainsi que des indicateurs de la qualité des données et de la fiabilité statistique des variables clés.

### 3.0 Concepts, termes et définitions

Voici un glossaire des termes et des définitions utilisés dans l'Enquête et tout au long du présent rapport.

**Pêche récréative** : pêche non commerciale; la définition utilisée dans le cadre de l'enquête englobe la pêche récréative et la pêche sportive. Prenez note que l'enquête ne porte pas sur la pêche aux fins alimentaires, sociales ou rituelles ni la pêche de subsistance; par conséquent, ces types de pêche ne sont pas compris dans les estimations présentées dans le rapport.

**Pêcheur actif** : pêcheur qui a pêché en 2010; l'identification des pêcheurs actifs était fondée sur l'information provenant de bases de données provinciales et territoriales sur la délivrance de permis, des résultats de la présélection dans le cadre de l'enquête<sup>3</sup> et des réponses données par les répondants individuels dans le cadre de l'enquête.

**Pêcheurs adultes** : total de la population adulte de pêcheurs en 2010; ne comprend pas les personnes âgées de moins de 16 ans (15 ans et 18 ans dans certaines régions). Les résultats d'enquête présentés dans le présent document se rapportent aux activités de pêche récréative des **pêcheurs adultes actifs** couverts dans l'Enquête<sup>4</sup>.

**Ménage** : composé d'un ou de plusieurs pêcheurs adultes habitant sous le même toit.

**Région** : province ou territoire ayant la responsabilité de gestion de la pêche récréative. La province de la Colombie-Britannique (C.-B.) est divisée en deux, à savoir la C.-B. eaux de marée, (la pêche récréative en eaux salées ou marines) gérées par le MPO, et la C.-B. eaux douces (la pêche récréative dans les régions d'eau douce de la C.-B.) gérées par la province.

**Catégories de pêcheurs** : chaque région a interrogé deux catégories générales de pêcheurs actifs : les pêcheurs résidents et les pêcheurs non-résidents (canadiens et étrangers), à la seule exception du Québec, où les pêcheurs non-résidents n'ont pas été couverts dans l'Enquête.

**Pêcheur résident** : pêcheur qui pêchait dans sa région de résidence en 2010.

**Pêcheur canadien non-résident** : pêcheur canadien qui pêchait en dehors de sa région de résidence.

**Pêcheur étranger non-résident** : pêcheur non canadien qui pêchait dans une région canadienne. Les termes *pêcheur étranger*, *pêcheur étranger non-résident* et

*pêcheur non canadien* sont utilisés de façon interchangeable tout au long du rapport.

**Poissons capturés** : nombre de poissons capturés (le terme *récolte de poisson* est également utilisé dans les tableaux).

**Poissons conservés** : nombre de poissons conservés.

**Jour de pêche** : jour ou partie de jour où un pêcheur a pratiqué la pêche récréative.

**Dépenses directes** : dépenses engagées pour l'acquisition de biens et de services (nourriture, matériel de camping, logement, transport, fournitures, etc.) lors de voyages ou d'excursions de pêche.

**Principaux achats et investissements** : achat de biens durables liés aux activités de pêche récréative. Ceux-ci comprennent les bateaux, les moteurs, les véhicules spéciaux, le matériel de camping et d'autres biens durables. L'achat de terrains et de bâtiments est également compris. Les principaux achats et investissements se divisent en deux catégories : 1) *les principaux achats et investissements attribuables en tout ou en partie à la pêche récréative*, définis comme le prix d'achat total des biens durables susmentionnés; et 2) *les principaux achats et investissements entièrement attribuables à la pêche récréative*, calculés en fonction du prix d'achat qui, selon le pêcheur, étaient directement attribuables aux activités de pêche récréative. En 2010, une distinction a été faite afin d'indiquer si l'équipement de navigation et les véhicules spéciaux achetés étaient neufs ou usagés.

**Attirail de pêche et matériel de pêche** : l'*attirail de pêche* comprend les dépenses engagées pour l'acquisition de biens, notamment des cannes à pêche, des moulinets et des sondes, alors que le *matériel de pêche* comprend les articles achetés au cours de l'activité de pêche, notamment les appâts et les lignes.

**Forfaits** : sommes versées à un propriétaire de pavillon de pêche ou à un pourvoyeur pour obtenir une gamme complète de services comme l'hébergement, la nourriture, le transport et l'utilisation de l'attirail de pêche. Les catégories de forfaits comprennent le coût de déplacement en avion, de l'hébergement, de l'affrètement des bateaux, des services de pourvoyeurs, etc.

**Services de pêche** : comprend la location de bateaux, les services de guide, les frais de permis, les permis, les étiquettes, etc.

**Matériel de pêche** : comprend les appâts, les lignes, les leurres, etc.

**Taux de croissance annuel moyen (déclin)** : calculé à l'aide de la formule  $r = \exp(\ln(p_n/p_0)/n) - 1$  où  $r$  équivaut au taux de croissance annuel moyen,  $p_n$  et  $p_0$  représentent la première et la dernière observation de la période,  $n$ , le nombre d'années de la période, et  $\ln$ , le logarithme naturel<sup>5</sup>.

**Dollars courants** : également appelés dollars non indexés; dollars actuels reçus ou payés, non ajustés en fonction du changement des prix (inflation).

**Dollars constants** : dollars qui ont été ajustés en fonction de l'inflation.

<sup>3</sup> Présélection effectuée dans deux provinces : Terre-Neuve-et-Labrador et Québec.

<sup>4</sup> À l'exception des résultats de l'enquête reliés à certaines questions additionnelles par région (voir le CD ci-joint).

<sup>5</sup> Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, Méthodes statistiques, <http://www.banquemondiale.org/publications>.

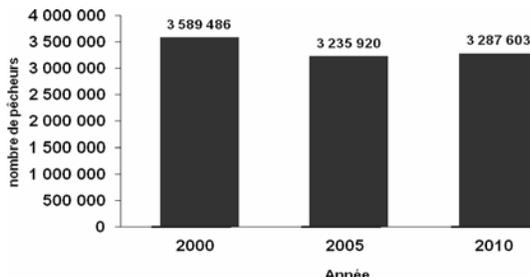
## 4.0 Résultats de l'Enquête

### 4.1 Profil du pêcheur

En 2010, près de 3,3 millions de pêcheurs adultes ont participé à diverses activités de pêche récréative au Canada (annexe A.2)<sup>6</sup>. Ce nombre est légèrement plus élevé que celui de 3,2 millions en 2005 (figure 4.1). Entre 2005 et 2010, le nombre de pêcheurs adultes actifs est demeuré stable, après avoir connu un déclin pendant des années.

En 2010, la majorité des pêcheurs actifs étaient des résidents qui pêchaient dans leur province ou leur territoire de résidence (plus de 2,7 millions). Le reste de la population active de pêcheurs adultes était constitué d'un peu plus de 147 000 non-résidents canadiens (ceux qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence) et de visiteurs (environ 406 000). Par rapport à 2005, le nombre de pêcheurs canadiens et étrangers a baissé de 2 % et 35 %, respectivement.

**Figure 4.1 Pêcheurs adultes actifs, toutes catégories, Canada, 2000, 2005, 2010<sup>1</sup>**



Note :

1. L'estimation de 2000 a été ajustée afin d'exclure le nombre total de pêcheurs actifs non-résidents du Québec. L'ajustement a été effectué afin de comparer les résultats avec l'estimation de 2010.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

#### 4.1.1 Pêcheurs résidents

Les pêcheurs résidents demeuraient principalement en Ontario et au Québec (annexe A.3). Étant donné le grand bassin de population de ces provinces, ce résultat n'a pas été surprenant. La tendance est constante depuis 1995. En 2010, les pêcheurs résidents de ces deux provinces représentaient 60 % de tous les pêcheurs résidents actifs au Canada. Pour ce qui est des chiffres réels, les deux provinces comptaient plus de pêcheurs résidents actifs en 2010 qu'en 2005 (tableau 4.1). La plupart des régions ont connu une augmentation du nombre de pêcheurs résidents actifs; il n'y a que Terre-Neuve-et-Labrador et le Nunavut qui ont connu une baisse significative de 46 % et de 29 %, respectivement. Malgré la possibilité que le niveau d'activité des pêcheurs résidents à Terre-Neuve-et-Labrador ait été excessivement élevé en 2005, l'estimation du nombre de pêcheurs actifs pour 2010 est l'estimation la plus basse depuis le début de la présélection des ménages en 1985.

En règle générale, les taux de participation des pêcheurs résidents ont augmenté dans la plupart des provinces et

territoires depuis 2005 (tableau 4.2). De façon constante, les taux de participation des pêcheurs résidents ont été les plus élevés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Yukon. Le taux de participation des pêcheurs résidents a augmenté au Yukon en 2010, et bien que le taux ait diminué considérablement à Terre-Neuve-et-Labrador en 2010, celui-ci arrivait quand même au deuxième rang.

**Tableau 4.1 Nombre de pêcheurs résidents actifs par région, Canada, 2000, 2005, 2010**

Région	2000	2005	2010
Terre-Neuve-et-Labrador	101 945	131 578	71 382
Île-du-Prince-Édouard	8 617	6 929	6 413
Nouvelle-Écosse	56 110	43 775	55 951
Nouveau-Brunswick	53 132	43 382	52 770
Québec	813 590	656 543	711 610
Ontario	814 887	764 374	924 549
Manitoba	136 334	121 788	130 224
Saskatchewan	130 076	119 824	142 550
Alberta	182 044	179 461	223 007
Colombie-Britannique (eaux douces)	235 691	211 403	236 682
Colombie-Britannique (eaux de marée)	145 495	169 863	166 824
Yukon	4 835	5 048	6 755
Territoires du Nord-Ouest	4 720	2 138	4 500
Nunavut	662	769	545
<b>Canada</b>	<b>2 688 139</b>	<b>2 456 876</b>	<b>2 733 762</b>

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

#### 4.1.2 Pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers

La catégorie de pêcheurs non-résidents est constituée de Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence, et de pêcheurs étrangers en visite au Canada. Au total, on comptait près de 554 000 pêcheurs dans ces deux catégories de pêcheurs non-résidents (tableau 4.3).

Un peu plus du quart des pêcheurs non-résidents étaient des Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence. Le reste était constitué de pêcheurs étrangers, surtout des États-Unis, parmi les millions de voyageurs entrés au pays en 2010. La tendance générale montre une diminution annuelle moyenne de 9 % de la population de pêcheurs non-résidents au cours des cinq dernières années, ce qui représente plus du double du déclin annuel moyen survenu entre 2000 et 2005.

<sup>6</sup> Cette estimation tient compte du nombre de pêcheurs actifs dans les régions et des catégories de pêcheurs couvertes dans l'Enquête seulement. En 2010, aucune donnée d'enquête n'était disponible concernant les pêcheurs non-résidents du Québec.

**Tableau 4.2 Taux de participation des pêcheurs résidents, par région, Canada, 2000, 2005, 2010<sup>1</sup>**

Région	2000	2005	2010
	(%)		
Terre-Neuve-et-Labrador	19,0	25,5	14,0
Île-du-Prince-Édouard	6,2	5,0	4,5
Nouvelle-Écosse	6,0	4,7	5,9
Nouveau-Brunswick	7,0	5,8	7,0
Québec	11,0	8,6	9,0
Ontario	7,0	6,1	7,0
Manitoba	11,9	10,3	10,5
Saskatchewan	12,7	12,1	13,7
Alberta	6,0	5,5	6,0
Colombie-Britannique (eaux douces)	5,8	5,0	5,2
Colombie-Britannique (eaux de marée)	3,6	4,0	3,7
Yukon	15,8	16,3	19,5
Territoires du Nord-Ouest	11,5	5,0	10,3
Nunavut	2,4	2,6	1,7
<b>Canada</b>	<b>8,8</b>	<b>7,6</b>	<b>8,0</b>

**Note :**

1. Le taux de participation se définit comme la proportion de pêcheurs résidents de la population totale de la province ou du territoire.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

**Tableau 4.3 Nombre total de pêcheurs actifs non-résidents canadiens et étrangers, par région, Canada 2000, 2005, 2010**

Région	2000	2005	2010
	(milliers)		
Terre-Neuve-et-Labrador	3,5	3,8	4,5
Île-du-Prince-Édouard	0,8	0,6	1,9
Nouvelle-Écosse	2,5	2,1	1,8
Nouveau-Brunswick	8,0	7,2	6,2
Québec	46,6	..	..
Ontario	606,9	501,6	338,0
Manitoba	42,7	36,8	29,1
Saskatchewan	41,9	37,3	36,7
Alberta	13,9	12,4	12,4
Colombie-Britannique (eaux douces)	68,0	59,4	49,5
Colombie-Britannique (eaux de marée)	97,7	106,3	61,3
Yukon	6,4	5,8	6,3
Territoires du Nord-Ouest	8,1	4,5	5,5
Nunavut	0,9	1,1	0,6
<b>Canada</b>	<b>947,9</b>	<b>779,0</b>	<b>553,8</b>

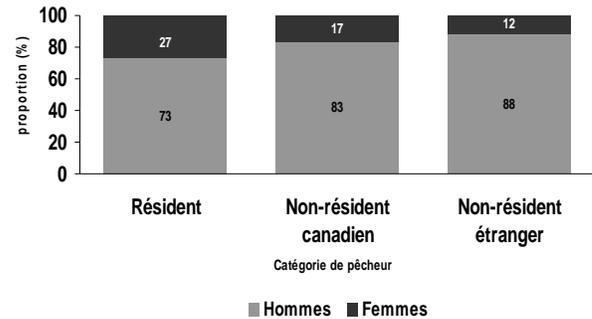
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

**4.1.3 Profil selon le sexe**

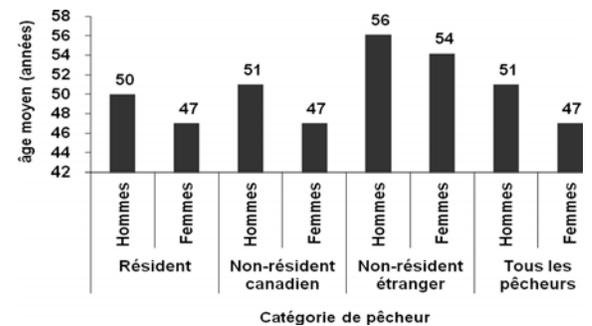
Les hommes représentaient 73 % des pêcheurs adultes résidents, 83 % des pêcheurs non-résidents canadiens et 88 % de tous les pêcheurs étrangers. Ces répartitions ont montré très peu de fluctuations au fil des ans (figure 4.2).

La figure 4.3 illustre l'âge moyen des pêcheuses et des pêcheurs actifs. En 2010, le pêcheur moyen était âgé de 51 ans alors que les pêcheuses étaient généralement

âgées de 47 ans, comparativement à 46 et à 43 ans, respectivement, il y a 10 ans<sup>7</sup>. Les pêcheurs étrangers étaient nettement plus âgés que les pêcheurs résidents et les pêcheurs canadiens non-résidents; en moyenne, les pêcheurs étaient âgés de 56 ans et les pêcheuses de 54 ans.

**Figure 4.2 Répartition des pêcheurs actifs par catégorie de pêcheurs et selon le sexe, Canada, 2010**

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

**Figure 4.3 Âge moyen des pêcheurs, par catégorie de pêcheurs et selon le sexe, Canada, 2010**

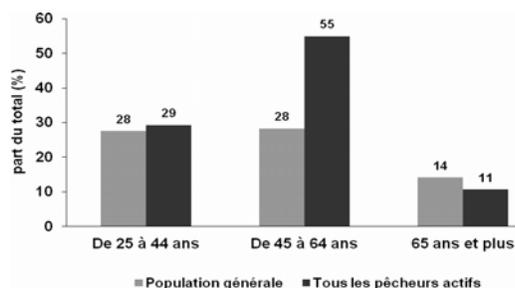
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

**4.1.4 Profil selon l'âge**

L'analyse de la répartition selon l'âge révèle la population vieillissante des pêcheurs actifs au Canada, qui se confirme davantage lorsqu'on compare le profil selon l'âge des pêcheurs canadiens en 2010 avec celui de la population générale (figure 4.4). En 2010, par exemple, 55 % des pêcheurs canadiens étaient âgés de 45 à 64 ans, alors que seulement 28 % de la population canadienne, en général, se situait dans la même tranche d'âge. Le pourcentage relatif de pêcheurs canadiens âgés de 65 ans et plus a presque doublé en 2010 par rapport à celui de 2005, passant de 6 % à 11 % des pêcheurs. L'ensemble de la population a augmenté seulement de 1 % depuis 2005.

<sup>7</sup> Pêches et Océans Canada, *L'Enquête de 2000 sur la pêche récréative au Canada*, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/rec/can/2000/r02t5-fra.htm>.

**Figure 4.4 Répartition selon le groupe d'âge des pêcheurs canadiens actifs et de la population générale, par groupes d'âge sélectionnés (proportion du total), 2010<sup>1</sup>**



**Note :**

1. Dans ce graphique, la répartition selon le groupe d'âge des pêcheurs canadiens actifs est fondée sur les totaux combinés de pêcheurs résidents et de pêcheurs canadiens non-résidents.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

## 4.2 Effort de pêche

### 4.2.1 Jours de pêche

Comme il est en corrélation directe avec le nombre de pêcheurs actifs, le nombre total de jours de pêche a également diminué depuis le milieu des années 1990; cependant, les pêcheurs ont consacré en 2010 un total de 43 millions de jours à la pêche au Canada, nombre qui était légèrement plus élevé que celui de 2005. En ce qui concerne l'effort de pêche en 2010, plus de 39 millions de jours (91 %) étaient des jours de pêche de pêcheurs résidents (annexe A.5).

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur est demeuré relativement stable depuis 1995 (13 jours)<sup>8</sup>, ce qui donne à penser que bien que le nombre de personnes qui participent à une activité de pêche récréative ait été beaucoup moins élevé que par les années précédentes, les personnes qui demeurent actives dans le domaine de la pêche récréative semblent y consacrer, en moyenne, le même effort.

En 2010, environ 39,5 millions de jours de pêche ont été comptabilisés en ce qui concerne les pêcheurs canadiens qui pêchaient dans leur région de résidence. Seulement 2 % de l'effort de pêche total (un peu plus de 1 million de jours) pouvait être attribué aux Canadiens qui pêchaient dans d'autres régions, alors que les pêcheurs étrangers représentaient les 6,5 % restants (2,8 millions de jours) en 2010. En ce qui concerne le nombre moyen de jours de pêche de chaque catégorie de pêcheurs, une moyenne de 14,4 jours de pêche a été enregistrée pour ce qui est des pêcheurs résidents, tandis qu'une moyenne de 7 jours était enregistrée pour chacun des groupes de pêcheurs non-résidents canadiens et étrangers.

### 4.2.2 Caractéristiques des voyages des non-résidents

L'enquête a également permis de recueillir de l'information générale sur les activités globales de tourisme des pêcheurs non-résidents. On a questionné les pêcheurs canadiens en visite au sujet de leur nombre

de voyages dans d'autres provinces ou territoires du Canada, et on a également questionné les pêcheurs étrangers à propos de leur nombre total de voyages au Canada en 2010 (peu importe la raison). Une question supplémentaire a permis d'obtenir de plus amples renseignements concernant le nombre de voyages de pêche récréative. Dans l'ensemble, en 2010, les pêcheurs non-résidents ont effectué plus de deux millions de voyages au Canada et ont passé un peu plus de la moitié de leurs voyages (51 %) à pêcher (annexe A.6)<sup>9</sup>.

Les pêcheurs canadiens non-résidents ont pêché, lors de 31 % de leurs voyages, en dehors de leur région de résidence. Les pêcheurs étrangers ont pêché lors de 79 % de leurs voyages au Canada<sup>10</sup>.

Dans le cas des pêcheurs canadiens non-résidents, 89 % de leurs voyages dans les Territoires du Nord-Ouest ont été consacrés à la pêche, tandis que 87 % des voyages au Yukon concernaient la pêche. Les pêcheurs canadiens qui ont visité Terre-Neuve-et-Labrador ont pêché au cours de 71 % de leurs voyages dans cette province.

L'Ontario a continué d'être la destination privilégiée de la majorité des pêcheurs étrangers, puisque 76 % de tous les pêcheurs étrangers ont pêché dans cette province en 2010. La Colombie-Britannique a également été une destination de choix pour près de 14 % des pêcheurs étrangers, suivie par le Manitoba et la Saskatchewan, qui ont accueilli 17 630 et 10 803 pêcheurs étrangers actifs, respectivement<sup>11</sup>.

## 4.3 Récolte

### 4.3.1 Poissons capturés et conservés

Les pêcheurs ont capturé plus de 193 millions de poissons de toutes les espèces et en ont conservé près de 63 millions (annexe A.7a, annexe A.7b). Les pêcheurs résidents de l'ensemble des provinces et territoires ont capturé 153 millions de cette récolte totale, et ont conservé seulement 37 % de leurs prises. Les pêcheurs étrangers ont capturé plus de 35 millions (18 %) de poissons, alors que les pêcheurs canadiens non-résidents ont capturé une proportion relativement peu élevée de la récolte totale de poissons (près de 5 millions) en 2010 (figure 4.5 et annexe A.7a) Les pêcheurs étrangers ont conservé seulement 15 % de tous les poissons qu'ils ont capturés en 2010 (annexe A.7b).

En moyenne, chaque pêcheur résident a conservé 21 poissons en 2010. Chaque pêcheur canadien non-résident a conservé en moyenne six poissons, alors que les pêcheurs étrangers ont conservé en moyenne 13 poissons de différentes espèces.

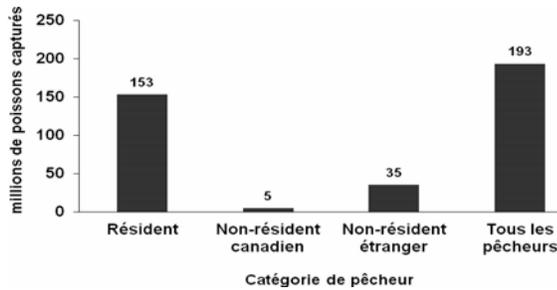
<sup>9</sup> Cette estimation comprend tous les voyages dans d'autres provinces ou territoires effectués par des pêcheurs canadiens non-résidents ainsi que les voyages au Canada effectués par des pêcheurs étrangers en 2010.

<sup>10</sup> Des renseignements détaillés sur les voyages sont présentés au tableau 13 du CD-ROM.

<sup>11</sup> En 2010, 21 857 et 33 333 pêcheurs étrangers ont pêché respectivement dans les eaux douces et les eaux de marée de la Colombie Britannique.

<sup>8</sup> Moyenne de 13 jours pour toutes les catégories de pêcheurs adultes actifs

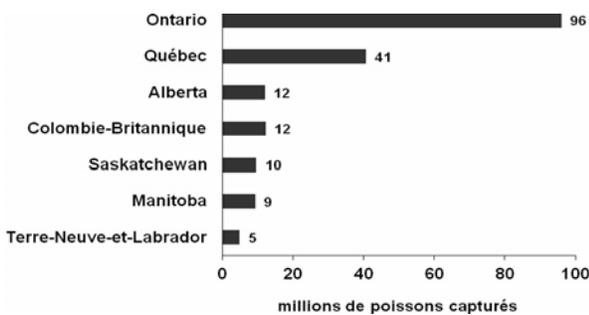
**Figure 4.5 Récolte totale de poissons (toutes les espèces) par catégorie de pêcheurs, Canada, 2010**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Plus de la moitié des récoltes de poissons signalées en 2010 ont été enregistrées en Ontario (96 millions). Le Québec et quatre provinces de l'Ouest ont suivi (figure 4.6). Terre-Neuve-et-Labrador a connu la plus importante baisse du nombre de poissons capturés, situation qui reflète la baisse du nombre de pêcheurs dans cette province depuis 2005. Le nombre d'espèces capturées au Manitoba a diminué de 25 %, tandis que les prises en Ontario ont diminué de presque 17 %.

**Figure 4.6 Récolte totale de poissons des pêcheurs du Canada (toutes les espèces), provinces sélectionnées, 2010<sup>1</sup>**



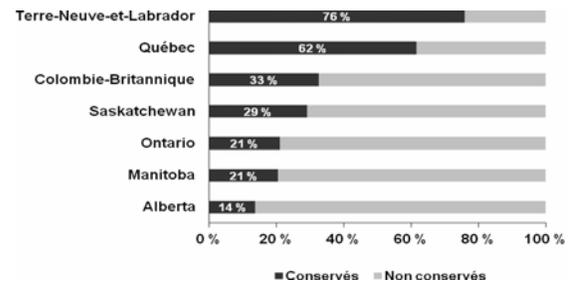
Note :

1. L'estimation de la Colombie-Britannique comprend les récoltes totales de poissons en eaux douces et en eaux de marée. L'estimation du Québec porte sur le nombre total de poissons récoltés par les pêcheurs résidents seulement.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Toutefois, la proportion globale de poissons conservés par les pêcheurs de l'Ontario n'était que de 21 %, comparativement à 62 % chez les pêcheurs du Québec (figure 4.7). Les pêcheurs qui ont pêché dans les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador ont conservé plus de 75 % de leurs prises en 2010. Les pêcheurs qui ont pêché en eaux douces à l'ouest de l'Ontario ont relâché plus de 78 % de leurs prises, tandis que les pêcheurs au Québec et dans les provinces de l'Est ont relâché seulement 41 % de leurs prises.

**Figure 4.7 Poissons conservés en proportion de la récolte totale (toutes les espèces), par provinces sélectionnées, 2010<sup>1</sup>**



Note :

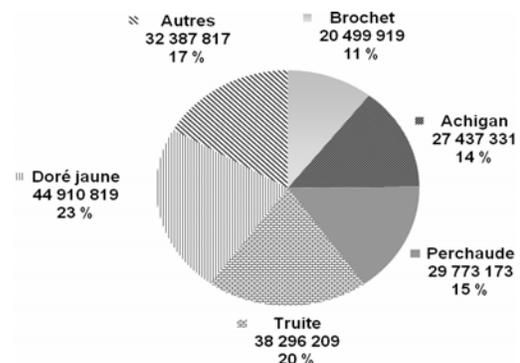
1. L'estimation de la Colombie-Britannique comprend les récoltes totales de poissons en eaux douces et en eaux de marée. L'estimation du Québec porte sur le nombre total de poissons récoltés par les pêcheurs résidents seulement.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

### 4.3.2 Profil selon les espèces

En 2010, les cinq principales espèces capturées par les pêcheurs représentaient 83 % de la récolte totale de poissons (figure 4.8). Le doré jaune a été la principale espèce capturée à l'échelle nationale; il était suivi des différentes espèces de truite. En 2010, comme ce fut le cas en 2005, le doré jaune était classé au premier rang des espèces capturées et représentait 23 % de la récolte totale. Il était suivi de la truite, de la perchaude de l'achigan et du grand brochet.

**Figure 4.8 Récolte totale de poissons, espèces sélectionnées, Canada, 2010**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Le doré jaune a été l'espèce capturée en plus grand nombre en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta (tableau 4.4). En 2010, le doré jaune capturé en Ontario représentait plus de 54 % de la récolte totale de doré jaune à l'échelle du pays.

La truite représentait encore l'espèce capturée en plus grand nombre par les pêcheurs résidents (figure 4.9). L'omble de fontaine, en particulier, a été la principale espèce capturée dans les provinces de l'Est, de même qu'au Québec. En 2010, le touladi, l'ombre arctique et le grand brochet ont été les principales espèces capturées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut ainsi qu'au Yukon. Il est intéressant (et on pouvait s'y attendre) de noter que même si les pêcheurs étrangers ont enregistré les totaux généraux de captures les plus élevés

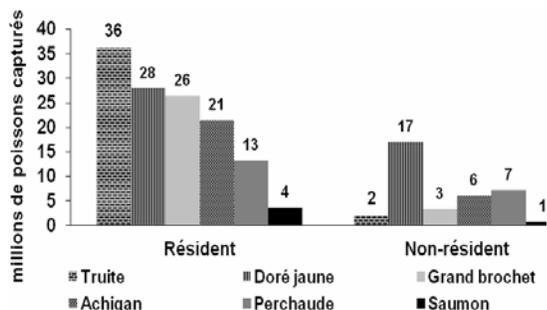
des trois territoires, les pêcheurs résidents ont conservé une plus grande proportion de poissons. En effet, les pêcheurs résidents ont conservé plus de 21 % des espèces capturées, tandis que les pêcheurs non-résidents n'ont conservé que 8 % de leurs prises.

**Tableau 4.4 Principales espèces capturées par tous les pêcheurs, par région, Canada, 2010**

Province, territoire ou secteur	Espèce 1	Espèce 2	Espèce 3
Terre-Neuve-et-Labrador	Ombre de fontaine	Morue du Nord	Éperlan
Île-du-Prince-Édouard	Ombre dulçaquicole	Maquereau	Truite de mer
Nouvelle-Écosse	Ombre de fontaine	Maquereau	Achigan à petite bouche
Nouveau-Brunswick	Ombre de fontaine	Éperlan	Achigan à petite bouche
Québec	Ombre de fontaine	Doré jaune	Perchaude
Ontario	Doré jaune	Perchaude	Achigan à petite bouche
Manitoba	Doré jaune	Brochet	Perchaude
Saskatchewan	Doré jaune	Brochet	Perchaude
Alberta	Doré jaune	Brochet	Truite arc-en-ciel
Colombie-Britannique (eaux douces)	Truite arc-en-ciel	Saumon d'eau douce	Truite fardée
Colombie-Britannique (eaux de marée)	Saumon quinnat	Saumon coho	Saumon rouge
Yukon	Ombre arctique	Grand brochet	Touladi
Territoires du Nord-Ouest	Grand brochet	Touladi	Doré jaune
Nunavut	Touladi	Ombre chevalier	Ombre arctique
<b>Canada</b>	<b>Doré jaune</b>	<b>Truite</b>	<b>Perchaude</b>

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

**Figure 4.9 Récolte totale de poissons (principales espèces capturées) des pêcheurs résidents et non-résidents, Canada, 2010**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Malgré la popularité de certaines espèces d'eau douce en 2010, dans l'ensemble, tous les pêcheurs ont conservé des proportions plus élevées de poissons de mer, comme l'éperlan et le maquereau (69 %), que de poissons d'eau douce, tels que la truite, la perchaude et le saumon (28 %). Le grand brochet, l'achigan à petite bouche et l'achigan à grande bouche représentaient les espèces les plus souvent remises à l'eau. Il convient également de noter que le taux de conservation de la morue dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador atteignait pratiquement 100 % en 2010. Ce pourcentage reflète la mise en œuvre des règlements de conservation obligatoire qui s'appliquent à cette espèce dans la province.

## 4.4 Dépenses directes liées à la pêche récréative

### 4.4.1 Dépenses directes totales

En 2010, les pêcheurs ont dépensé un peu plus de 2,5 milliards de dollars en dépenses directes liées à la pêche récréative (annexe A.9). En dollars courants, ce total a subi une augmentation marginale au fil des ans (tableau 4.5). Les estimations indexées montrent toutefois que les dépenses directes totales liées à la pêche récréative ont diminué selon un taux annuel moyen de 1 % au cours des cinq dernières années, et de 2 % depuis 2000.

**Tableau 4.5 Dépenses directes totales liées à la pêche récréative (tous les pêcheurs actifs) Canada, 2000, 2005, 2010**

Année	Dollars courants (en millions de \$)	IPC <sup>2</sup> 2002=100	Dollars constants de 2002 (en millions de \$)
2000 <sup>1</sup>	2 349	95,4	2 462
2005	2 466	107,0	2 305
2010	2 519	116,5	2 162

Note :

1. L'estimation de 2000 a été ajustée afin d'exclure le nombre total de pêcheurs actifs non-résidents du Québec. L'ajustement a été effectué afin de comparer les résultats avec l'estimation de 2010.

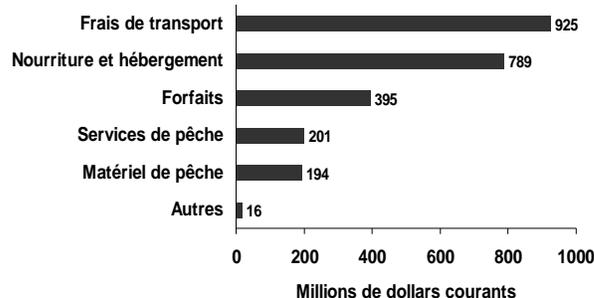
2. Indice des prix à la consommation, catalogue n° 62-001-X, avril 2011, Statistique Canada.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

En 2010, le transport, la nourriture ainsi que l'hébergement ont représenté les principales dépenses des pêcheurs (figure 4.10). Pour chaque dollar dépensé en biens et en services directement liés aux activités de pêche, 68 cents ont servi à couvrir les frais de transport et les dépenses liées à la nourriture et à l'hébergement durant l'année.

Comme il fallait s'y attendre, ces deux catégories ont représenté les trois principales dépenses liées aux déplacements. Tout au long de l'année 2010, chaque pêcheur actif a dépensé en moyenne 281 \$ pour couvrir des frais de transport et de déplacement, et 240 \$ pour couvrir des frais de nourriture et d'hébergement dans le cadre de voyages de pêche.

**Figure 4.10 Dépenses directes totales liées à la pêche récréative de tous les pêcheurs actifs du Canada, par catégories de dépenses, Canada, 2010**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

#### 4.4.1.1 Transport

Les dépenses liées au transport représentaient tous les coûts liés aux déplacements, y compris les billets d'avion et d'autobus, les frais de traversiers, les frais de véhicules et les locations d'aéronefs. En 2010, les dépenses totales liées au transport de tous les pêcheurs actifs, en dollars courants, ont atteint 925 millions de dollars. De 2005 à 2010, les dépenses liées au transport ont augmenté selon un taux annuel moyen de 2 %.

Les frais de transport moyens par pêcheur ont grandement varié entre les différentes provinces et les différents territoires. Les pêcheurs canadiens résidents qui pêchaient dans les eaux de marée de la Colombie-Britannique ainsi que les pêcheurs non-résidents qui pêchaient au Nunavut ont assumé les frais de transport les plus élevés (735 \$ et 635 \$, respectivement). En moyenne, les pêcheurs canadiens non-résidents ont déboursé 320 \$, ce qui représente la somme la plus élevée déboursée par les pêcheurs de ces trois groupes.

#### 4.4.1.2 Nourriture et hébergement

Les dépenses totales en nourriture et en hébergement (789 millions de dollars) ont représenté presque le tiers des dépenses directes totales liées à la pêche récréative au Canada. Les pêcheurs actifs ont dépensé en moyenne 240 \$ en nourriture et en hébergement. Cependant, les dépenses moyennes par pêcheur peuvent plus que doubler, selon la catégorie et la région de pêche.

Comme on pouvait s'y attendre, les frais d'hébergement ont représenté une plus grande proportion des dépenses totales en nourriture et en hébergement des pêcheurs non-résidents, qui étaient plus susceptibles de rester pendant au moins une nuit dans la région de leur voyage de pêche. Par exemple, en 2010, un pêcheur étranger en voyage à l'Île-du-Prince-Édouard a dépensé plus de 770 \$ (en moyenne) en nourriture et en hébergement, tandis qu'un pêcheur canadien non-résident en voyage à Terre-Neuve-et-Labrador a dépensé près de 473 \$ en nourriture et en hébergement.

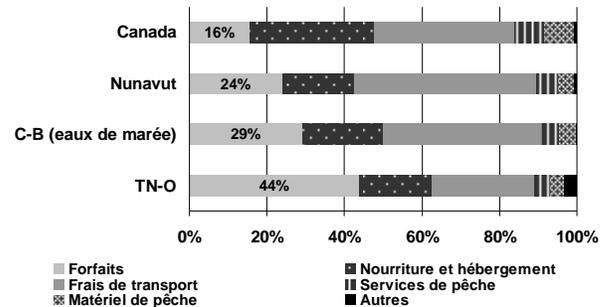
#### 4.4.1.3 Forfaits

En 2010, les dépenses totales en forfaits ont atteint 395 millions de dollars. Les forfaits comprennent souvent un vaste éventail de biens et de services, comme la nourriture, l'hébergement, les transports, le matériel de pêche, l'équipement, etc., et ce, dans le but d'aider les pêcheurs à planifier leurs voyages de pêche en échange d'un certain prix.

Les forfaits sont devenus de plus en plus populaires au fil des ans, et de plus en plus de pêcheurs ont commencé à profiter des forfaits offerts par les camps de pêche, les services de guide, les pourvoyeurs et les agences de voyage. Les dépenses liées aux forfaits de pêche, en dollars courants, ont toutefois diminué de près de 19 % par rapport à 2005. En 2010, les forfaits représentaient près de 16 % des dépenses totales liées à la pêche récréative. En 2010, les pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et des eaux de marée de la Colombie-

Britannique, principalement des pêcheurs étrangers, ont consacré une proportion relativement plus élevée de leurs frais de voyage à des forfaits (figure 4.11).

**Figure 4.11 Proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative, par catégories de dépenses, dans les Territoires du Nord-Ouest, à la C.-B. (eaux de marée), au Nunavut et au Canada, 2010**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

#### 4.4.1.4 Services de pêche, matériel de pêche et autres dépenses directes liées à la pêche récréative

En 2010, les dépenses en services de pêche, soit les locations de bateaux, les services de guide ainsi que les droits de permis et d'accès, ont totalisé 194 millions de dollars. Leur proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative a atteint 8 % en 2010, comparativement à 7 % en 2005.

À l'instar d'autres catégories de dépenses, les dépenses moyennes en services de pêche par pêcheur ont grandement varié en 2010. Les dépenses pouvaient être aussi peu élevées que 10 \$ dans le cas des pêcheurs résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et atteindre 427 \$ (montant moyen) dans le cas des pêcheurs non-résidents du Nouveau-Brunswick, dépenses principalement liées aux services de guide et aux frais d'adhésion à un club de pêche.

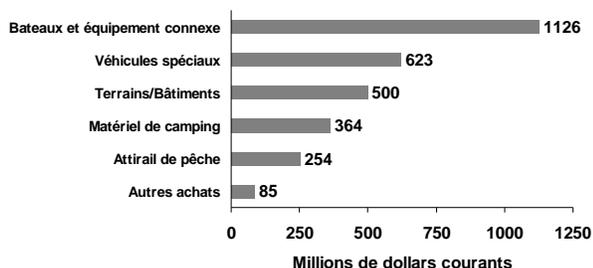
En 2010, les dépenses liées aux achats de leurres, de lignes, d'appâts et d'autre matériel de pêche se sont élevées à 201 millions de dollars (soit 8 % des dépenses directes totales liées à la pêche récréative). Les pêcheurs résidents de partout au Canada ont consacré une proportion relativement plus élevée de leurs dépenses liées à la pêche à l'achat de matériel de pêche (proportion qui atteint 16 % chez les pêcheurs résidents de l'Île-du-Prince-Édouard), comparativement aux pêcheurs non-résidents. De façon générale, les pêcheurs canadiens non-résidents et autres pêcheurs non-résidents consacrent environ 4 % de leurs dépenses totales à l'achat de matériel de pêche.

## 4.5 Principaux achats et investissements

En 2010, les pêcheurs ont investi 5,8 milliards de dollars en bateaux, en moteurs, en matériel de camping, en véhicules spéciaux, en biens immobiliers et en biens durables liés à leurs activités de pêche récréative (annexe A.10). De ce total, environ 3,0 milliards de dollars étaient, en partie ou en totalité, liés à la pêche récréative (annexe A.11). En 2010, les dépenses liées aux investissements dans la pêche récréative ont augmenté de 16 % par rapport à 2005.<sup>12</sup> Une partie de cette augmentation résulte peut-être d'un changement apporté à la façon dont les investissements liés aux embarcations et aux véhicules spéciaux sont couverts. En 2010, toutes les régions ont demandé aux pêcheurs de différencier les achats d'équipement neuf des achats d'équipement usagé.

Les embarcations et les véhicules spéciaux représentaient un peu moins de 60 % des investissements totalisant 3,0 milliards de dollars entièrement liés à la pêche récréative. Ils ont été suivis par les investissements dans les terrains et les bâtiments (500 millions de dollars) et le matériel de camping (364 millions de dollars). Les quelque 12 % restants ont été consacrés aux principaux achats de matériel de pêche et à d'autres investissements divers (figure 4.12).

**Figure 4.12 Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative, par catégories de dépenses, Canada, 2010**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Essentiellement, les activités d'investissement des pêcheurs résidents ont permis de déterminer le profil général des investissements liés à la pêche récréative, investissements qui totalisaient 2,8 milliards de dollars, soit 95 % des investissements totaux, en 2010 (annexe A.12).

En 2010, les pêcheurs canadiens non-résidents et les pêcheurs étrangers ont investi respectivement 93 et 44 millions de dollars. Les investissements de ces deux catégories de pêcheurs ont principalement été consacrés à l'achat de terrains et de bâtiments (ils représentent près de 59 % des investissements liés à la pêche récréative).

## 5.0 Méthodologie d'enquête et qualité des données

Afin qu'il soit possible d'effectuer une enquête nationale dans les différentes régions, il fallait utiliser plusieurs méthodes en raison de la diversité des procédures de délivrance de permis de pêche récréative au Canada.

La présente section vise à décrire les procédures utilisées dans le cadre de l'Enquête de 2010 ainsi que les forces et les limites des données afin qu'elles puissent être utilisées et analysées efficacement. L'information sur les techniques utilisées et la qualité des données de l'enquête sont particulièrement importantes lorsqu'on effectue des comparaisons avec les données provenant d'autres enquêtes et sources d'information ou que l'on tire des conclusions sur les changements observés au fil du temps.

### 5.1 Procédures d'échantillonnage

#### 5.1.1 Renseignements généraux

Les échantillons de pêcheurs résidents et de pêcheurs non-résidents ont été prélevés en fonction d'un échantillonnage aléatoire stratifié et systématique des permis, la stratification étant fondée sur la catégorie de permis. Ces procédures s'appliquaient à l'échantillonnage de tous les pêcheurs résidents, à l'exception des pêcheurs résidents des régions du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador (sections 5.1.2 et 5.1.3).

En Colombie-Britannique (eaux douces) et dans les Territoires du Nord-Ouest, les strates pour les permis ont été définies de façon plus approfondie, selon la région où les permis ont été vendus. En Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, les échantillons de pêcheurs résidents ont été stratifiés de nouveau selon le lieu de résidence.

La taille des échantillons a été déterminée d'après les estimations de fiabilité relatives aux jours de pêche pour chaque strate, d'après les résultats de l'Enquête de 2005 sur la pêche récréative au Canada.

#### 5.1.2 Pêcheurs résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador

Étant donné les limitations des bases de données sur les permis pour les pêcheurs résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, l'échantillonnage des populations de pêcheurs résidents a été effectué au moyen d'échantillons de ménages provenant de l'ensemble de la population. Les ménages de chaque province ont été stratifiés géographiquement. Le nombre requis d'échantillons de ménages pratiquant la pêche récréative a été fixé en consultation avec les représentants de chaque province, d'après la distribution des ménages selon le recensement de 2006.

<sup>12</sup> Estimation fondée sur les estimations des investissements en dollars courants.

La taille globale de l'échantillonnage a été déterminée d'après la proportion de ménages pratiquant la pêche récréative par rapport à tous les ménages de chaque région géographique, d'après les estimations établies pour 2005, combinées à la fiabilité des jours de pêche pour chaque région en 2005.

Les ménages ont fait l'objet d'une présélection par téléphone, laquelle a permis d'établir leur admissibilité à l'enquête. Les profils ont été obtenus en déterminant, pour chaque ménage choisi, le groupe d'âge (en dessous ou au-dessus de l'âge de référence pour les pêcheurs adultes de la province) et le sexe de toutes les personnes du ménage. On a ensuite demandé aux adultes le nombre de personnes du ménage qui ont pêché à des fins récréatives en 2010. Dans les ménages où il y avait des pêcheurs, on a choisi un membre de façon aléatoire pour qu'il réponde au questionnaire. Aux fins de vérification, on a demandé au répondant d'indiquer le nombre de jours où il avait pêché en 2010.

Les véritables activités de présélection ont été confiées à des entreprises privées de recherche, dans le cadre de contrats conjoints avec le MPO et les gouvernements provinciaux respectifs. Les résultats de cette présélection ont été communiqués au MPO aux fins d'estimation de la population et de pondération.

### 5.1.3 Pêcheurs non-résidents du Québec

Historiquement, la base de données sur les permis du Québec a été utilisée pour l'échantillonnage des pêcheurs non-résidents de la province. Toutefois, depuis la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les pêcheurs non-résidents n'étaient plus tenus de fournir des renseignements personnels complets et leurs coordonnées pour obtenir leur permis de pêche récréative.<sup>13</sup> Par conséquent, en 2010, comme en 2005, il a été impossible d'enquêter auprès de la population de pêcheurs non-résidents du Québec, faute de base d'échantillonnage (c.-à-d., une liste contenant tous les renseignements nécessaires à partir desquels l'échantillon de l'enquête peut être prélevé).

En 2000, le nombre de pêcheurs actifs non-résidents du Québec a été estimé à 46 579. Selon la tendance observée depuis 2000 quant à la vente de permis de pêche à des pêcheurs non-résidents, vente qui a décliné selon un taux moyen annuel de 2 %, il aurait été raisonnable de s'attendre à ce que le nombre de pêcheurs actifs non-résidents du Québec suive cette tendance et diminue en 2010. Dues aux contraintes méthodologiques, on n'a toutefois pas tenté, dans le cadre du présent rapport, d'imputer le nombre de pêcheurs à la portion non échantillonnée de la population.

### 5.1.4 Échantillonnage particulier : titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique

À Terre-Neuve-et-Labrador, un échantillon particulier de résidents titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique a été prélevé pour assurer un échantillonnage adéquat permettant de procéder aux analyses de ces sous-populations importantes, analyses exigées dans le cadre d'un examen de la pêche au saumon dans la région de l'Atlantique. Un effort semblable a été déployé au Québec, mais avec des échantillons supplémentaires de résidents titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique et de permis généraux, en complément des résultats provenant de la phase de présélection des ménages de l'enquête. Ces permis ont ensuite été attribués aux fins de pondération en fonction de la région administrative de résidence selon l'enquête de présélection.

On a pris la décision de prélever des échantillons particuliers en vue d'achever la phase de présélection, car les résultats de diverses enquêtes précédentes ont montré que les renseignements étaient inadéquats pour certains types de permis si l'on se fondait uniquement sur les résultats de la présélection. L'augmentation de la taille des échantillons nous a permis d'effectuer les analyses détaillées exigées par les deux provinces.

## 5.2 Collecte de données, traitement, codage et estimation

L'enquête a été lancée en janvier 2011 au moyen d'un communiqué de presse coordonné dirigé par l'Administration centrale du MPO (Ottawa). Chaque région était responsable de l'envoi de l'enquête et du codage des réponses.

En raison des écarts constatés d'un questionnaire à l'autre et des exigences spécialisées, chaque région participante a inscrit le codage sur les documents avant que ceux-ci soient envoyés à Ottawa aux fins de traitement. Dans certains cas, il a suffi, après avoir vérifié l'exhaustivité des questionnaires, d'inscrire un code d'identification sur chaque document. Dans d'autres cas, il fallait coder davantage, en utilisant des codes spéciaux pour les sous-composantes de questions, ou en attribuant des codes géographiques pour permettre l'analyse des données infraprovinciales ou infraterritoriales.

Dans le cadre de la phase de révision et de codage, il fallait absolument vérifier si l'information fournie par les pêcheurs était à la fois raisonnable et fiable en fonction de la région concernée. Il fallait notamment évaluer les espèces capturées par secteur, et la présence de ces espèces particulières, déterminer si le niveau de capture indiqué se situait dans des limites acceptables, contre-vérifier les listes administratives pour éliminer les substitutions (par exemple, une personne qui répond au nom du répondant désigné), etc. Une fois les questionnaires intégralement évalués et codés, ils ont été expédiés à Ottawa à des fins d'analyser.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec l'administration centrale du MPO, BriLev Consulting inc. a coordonné la présentation du questionnaire, la saisie des données et la validation des réponses, en collaboration avec les

<sup>13</sup> Commission d'accès à l'information du Québec, <http://www.cai.gouv.qc.ca>.

coordonnateurs de chaque région. Le tout a été effectué de manière échelonnée, selon la province ou le territoire. Tous les documents ont été vérifiés avant la saisie des données, et ceux qui présentaient des niveaux non négligeables de codage incomplet et d'information manquante, entre autres, ont été mis de côté. Les procédures de saisie de données ont été rédigées à l'interne pour chaque région. Toutes les activités de collecte de données, de codage ainsi que de saisie de données ont pris fin à l'automne 2011.

La programmation nécessaire à la production des estimations de l'enquête comprenait les éléments suivants :

- procédures systématiques d'édition;
- algorithmes de substitution pour les données manquantes;
- programmes de production de données finales couvrant toutes les données recueillies;
- programmes de sortie spéciaux aux fins de publication.

### 5.3 Procédures de pondération

Des estimations pondérées ont été produites pour veiller à ce que les données brutes de l'enquête tiennent compte des estimations relatives à la population. Pour la plupart des régions dont les volumes de vente de permis étaient connus, cette procédure a simplement consisté en une pondération inverse par strate (la population de titulaires de permis, divisée par l'échantillon obtenu). Dans toutes les régions où l'on a procédé à une stratification complémentaire à partir de renseignements géographiques, on a effectué des ajustements selon les titulaires de permis et la stratification géographique. Dans les régions où les pêcheurs pouvaient être titulaires de plusieurs types de permis, par choix ou en raison de la réglementation, la pondération a été ajustée pour éviter un double comptage.

Pour les résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, une procédure plus complexe s'est avérée nécessaire. Il a d'abord fallu évaluer la population totale d'après le groupe d'âge et le sexe dans chaque strate, selon les données de la présélection. Les données pondérées sur le ménage, déterminées d'après le nombre estimatif de ménages dans chaque strate, divisé par l'échantillon de ménage présélectionné, ont servi à calculer les estimations de population. Les estimations des populations de pêcheurs *adultes* par sexe ont présenté un intérêt particulier. La définition du pêcheur *adulte* variait d'une province à l'autre. Au Québec, le seuil était établi à 15 ans et à Terre-Neuve-et-Labrador, à 18 ans. À l'aide des données de présélection, il a été possible de déterminer la proportion de pêcheurs dans chaque région géographique de chacune des provinces. Les estimations de population dans chaque strate étudiée ont ensuite été comparées aux statistiques officielles sur la population communiquées par Statistique Canada. Les données étaient fondées sur le recensement de 2006, et sur des estimations établies post-recensement jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Les estimations initiales de population et les estimations du nombre de pêcheurs dans chaque

strate ont été rajustées, afin de tenir compte de ces statistiques. Les données pondérées sur les répondants pour les estimations de l'enquête ont ensuite été calculées à l'aide de la méthode standard de pondération inversée.

### 5.4 Procédures d'ajustement post-enquête

Les résultats préliminaires de l'enquête ont été distribués aux diverses régions à compter de la fin de l'année 2011 jusqu'au début de l'année 2012. Toutes les régions ont eu la possibilité d'examiner les estimations préliminaires.

La province de l'Ontario a effectué une enquête de suivi des cas de non-réponse au milieu de l'année 2011. Les résultats de cette enquête ont servi à ajuster les estimations fondées sur les résultats de l'enquête postale. Cette procédure d'ajustement a entraîné une baisse générale de 17 % des renseignements relatifs aux activités et de 6 % des renseignements liés aux dépenses.

Dans toutes les autres régions, on a procédé à des ajustements, dans la mesure où ceux-ci reposaient sur des erreurs détectables, ou à des changements nécessaires en raison de modifications apportées aux renseignements de nature administrative. La plupart des régions se sont surtout intéressées aux données relatives aux prises et à la conservation d'espèces particulières, selon la région géographique.

La plupart des erreurs résultaient d'une identification incorrecte de l'espèce, erreurs qui pouvaient être corrigées assez rapidement. Les révisions ont pris fin au mois de février 2012, et les résultats de l'enquête ont été finalisés.

### 5.5 Qualité des données

#### 5.5.1 Erreur d'échantillonnage

Les données relatives à la fiabilité sont présentées en fonction du coefficient de variation, soit l'écart-type par rapport à la moyenne. Comme il est impossible de calculer précisément la variance, le coefficient de variation de la moyenne est utilisé comme un repère permettant d'évaluer la variabilité des données. L'annexe A.13 présente la fiabilité statistique des principales variables pour tous les pêcheurs.

Les fourchettes de coefficients de variation ci-dessous fournissent les lignes directrices sur l'utilisation des données :

Coefficient de variation	Lignes directrices
moins de 16,5 %	Les données peuvent être utilisées sans condition.
de 16,5 % à 33,5 %	Les données doivent être utilisées avec prudence.
plus de 33,5 %	Les données doivent être utilisées avec une extrême prudence.

Source : Statistique Canada.

## 5.5.2 Erreur discrétionnaire

De nombreux facteurs ont une incidence sur la fiabilité des données obtenues dans le cadre d'une enquête. Par exemple, les répondants peuvent avoir commis des erreurs dans l'interprétation des questions, les réponses peuvent avoir été inscrites de manière incorrecte sur les questionnaires ou encore, des erreurs peuvent s'être glissées pendant la saisie des données ou le processus de tabulation.

Au cours de la phase de collecte de données, des efforts ont été déployés en vue de réduire l'occurrence d'erreurs discrétionnaires dans le cadre de l'enquête.<sup>14</sup> Ces efforts comprenaient une vérification complète des données fournies, des analyses de la validité et de la cohérence ainsi que des consultations en cours avec les coordonnateurs de chaque région.

### 5.5.3 Limitations des données

Malgré tous les efforts déployés pour améliorer la précision des données, les résultats de l'enquête comportent certaines limites. Le fait de comprendre ces limites permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de mener de plus amples recherches et d'effectuer d'autres analyses à l'aide des estimations fournies dans le présent rapport.

1. Estimations des pêches récréatives en eaux salées au Québec et dans les provinces atlantiques : Pour la plupart des espèces, les pêcheurs ne sont pas tenus de détenir un permis pour la pêche en eaux salées. Par conséquent, les résultats de l'enquête (récoltes, jours de pêche, etc.) ayant un rapport avec les pêches récréatives en eaux salées au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador ne portaient que sur les estimations de présélection des pêcheurs qui avaient pêché en 2010. Dans les autres provinces, les estimations des activités de pêche en eaux salées étaient fondées uniquement sur les pêcheurs qui détenaient un permis de pêche en eau douce.
2. Estimations relatives aux pêcheurs non-résidents du Québec : Dans le cadre de l'enquête, il n'existe aucune estimation concernant les activités de pêche récréative des pêcheurs qui ont pêché au Québec, mais qui vivaient à l'extérieur de la province en 2010 (consulter la section 5.1.3 pour obtenir de plus amples détails).
3. L'enquête ne portait pas sur les activités illégales et non signalées liées à la pêche récréative, par exemple, le nombre de jours de pêche et les récoltes des personnes qui ont mené des activités de pêche récréative sans permis, alors que celui-ci était obligatoire, et elle ne visait pas non plus à les évaluer.

<sup>14</sup> Des erreurs discrétionnaires peuvent survenir au cours de toute activité d'enquête, par exemple, à la suite d'erreurs commises dans la base d'échantillonnage (liste utilisée pour l'échantillonnage) ou de difficultés à établir des définitions opérationnelles précises. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter le document publié en 1993 par Statistique Canada intitulé *L'échantillonnage – Un guide non mathématique*, deuxième édition, catalogue n° 12-602F, Ottawa.

## 5.6 Comparabilité des données

Les résultats provinciaux et territoriaux détaillés de 2010 sont directement comparables avec ceux des enquêtes de 2005, à une exception près. Tandis que les principales questions de l'enquête sont demeurées les mêmes au fil de ces cycles d'enquête, les renseignements relatifs aux investissements ont été peaufinés en 2010 afin de tenir compte des estimations des achats d'embarcations et de véhicules spéciaux neufs ou usagés. On présume que la plupart des achats indiqués dans les enquêtes antérieures représentaient des achats d'équipement neuf; toutefois, on ne peut en être absolument certain.

Le défi lié à l'obtention de renseignements sur les pêcheurs non-résidents au Québec au moyen d'autres sources sera abordé dans le cadre d'enquêtes ultérieures.

## 6.0 Références

Pêches et Océans Canada, Analyse économique et commerciale, *Enquête sur la pêche récréative au Canada 2005, 2007*, Ottawa.

Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles, catalogue n° 91-520-X, 2010, Ottawa.

Statistique Canada, L'indice des prix à la consommation, catalogue n° 62-001-X, volume 90, numéro 4, mai 2011, Ottawa.

Statistique Canada, Lignes directrices concernant la qualité, catalogue n° 12-539-XIF, 2003, Ottawa.



## **Annexe A – Tableaux sommaires**



**Annexe A.1 Nombre de pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région, 2010**

Région	Résidents	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non- résidents	Tous les pêcheurs
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	71 382	4 007	865	4 872	76 254
Île-du-Prince-Édouard	6 779	1 381	520	1 901	8 680
Nouvelle-Écosse	62 143	1 339	630	1 969	64 112
Nouveau-Brunswick	61 226	2 156	4 127	6 283	67 509
Québec <sup>2</sup>	734 848	..	..	..	734 848
Ontario	1 116 163	31 351	313 446	344 797	1 460 960
Manitoba	140 873	11 844	17 784	29 628	170 501
Saskatchewan	156 920	26 764	10 915	37 679	194 599
Alberta	238 789	8 885	4 357	13 242	252 031
Colombie-Britannique (eaux douces)	280 709	35 417	22 437	57 854	338 563
Colombie-Britannique (eaux de marée)	181 469	29 480	34 623	64 103	245 572
Yukon	8 380	3 544	3 217	6 761	15 141
Territoires du Nord-Ouest	5 008	4 436	1 302	5 738	10 746
Nunavut <sup>3</sup>	659	..	..	751	1 410
<b>Canada</b>	<b>3 065 348</b>	<b>160 604</b>	<b>414 223</b>	<b>575 578</b>	<b>3 640 926</b>

**Annexe A.2 Nombre et âge moyen - Pêcheurs actifs, par catégorie de pêcheurs et région, 2010**

Région	Résidents	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non- résidents	Tous les pêcheurs
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	71 382	3 654	799	4 454	75 836
Île-du-Prince-Édouard	6 413	1 381	520	1 901	8 314
Nouvelle-Écosse	55 951	1 206	598	1 804	57 756
Nouveau-Brunswick	52 770	2 134	4 087	6 221	58 991
Québec <sup>2</sup>	711 610	..	..	..	711 610
Ontario	924 549	29 783	308 211	337 994	1 262 542
Manitoba	130 224	11 461	17 630	29 091	159 315
Saskatchewan	142 550	25 886	10 802	36 689	179 238
Alberta	223 007	8 239	4 161	12 400	235 407
Colombie-Britannique (eaux douces)	236 682	27 627	21 857	49 485	286 167
Colombie-Britannique (eaux de marée)	166 824	28 004	33 333	61 337	228 162
Yukon	6 755	3 469	2 847	6 315	13 070
Territoires du Nord-Ouest	4 500	4 273	1 242	5 514	10 014
Nunavut <sup>3</sup>	545	..	..	636	1 181
<b>Canada</b>	<b>2 733 762</b>	<b>147 116</b>	<b>406 088</b>	<b>553 841</b>	<b>3 287 603</b>

**Annexe A.3 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, selon le sexe et par région, 2010**

Région	Pêcheurs	Hommes	Moyenne	Femmes	Moyenne
Terre-Neuve-et-Labrador	75 835	49 376	54	26 460	51
Île-du-Prince-Édouard	8 314	7 555	49	760	52
Nouvelle-Écosse	57 755	52 786	52	4 970	47
Nouveau-Brunswick	58 991	50 378	51	8 614	47
Québec <sup>1</sup>	711 610	466 068	53	245 542	50
Ontario	1 262 543	997 023	50	265 519	45
Manitoba	159 315	123 209	51	36 106	46
Saskatchewan	179 238	126 452	49	52 786	46
Alberta	235 408	181 579	45	53 827	44
Colombie-Britannique (eaux douces)	286 167	231 953	51	54 214	48
Colombie-Britannique (eaux de marée)	228 162	181 681	53	46 481	50
Yukon	13 068	10 485	51	2 586	45
Territoires du Nord-Ouest	10 013	8 193	47	1 821	42
Nunavut <sup>3</sup>	1 184	942	45	239	39
<b>Canada</b>	<b>3 287 603</b>	<b>2 487 679</b>	<b>51</b>	<b>799 924</b>	<b>47</b>

**Remarque :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. En raison des restrictions imposées par les règlements en matière de permis, le nombre de pêcheurs résidents tient seulement compte du nombre de pêcheurs actifs.
2. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
3. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

### Annexe A.4 Origine des pêcheurs non-résidents titulaires de permis au Canada, 2010<sup>1</sup>

Province, État ou pays d'origine	Nombre	%
<b>Provinces ou territoires du Canada :</b>		
Maritimes	6,487	1,1
Québec	12,857	2,2
Ontario	16,692	2,9
Prairies	111,186	19,3
Colombie-Britannique	10,728	1,9
Territoires	2,653	0,5
<b>Provinces ou territoires du Canada</b>	<b>160,605</b>	<b>27,9</b>
<b>États-Unis</b>		
Nouvelle-Angleterre	7,495	1,3
Atlantique centre	57,956	10,1
Centre nord-est	133,129	23,1
Centre nord-ouest	117,060	20,3
Montagnes	16,666	2,9
Pacifique	40,283	7,0
Atlantique sud	17,464	3,0
Centre sud-est	5,738	1,0
Centre sud-ouest	10,387	1,8
Alaska	837	0,1
Hawaii	146	0,0
<b>Autres pays :</b>		
Royaume-Uni	1,748	0,3
Autres pays d'Europe	3,828	0,7
Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes <sup>2</sup>	14	0,0
Afrique	15	0,0
Asie	120	0,0
Australie et région du Pacifique	432	0,1
Autres pays	904	0,2
<b>Total – États-Unis et autres pays</b>	<b>414,223</b>	<b>72,0</b>
Origine inconnue (uniquement au Nunavut) <sup>3</sup>	751	0,1
<b>Total général</b>	<b>575,578</b>	

**Remarque :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. Inclut les pêcheurs titulaires de permis actifs et non actifs.

2. Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes.

3. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

### Annexe A.5 Sommaire – Voyages par tous les pêcheurs non-résidents, 2010

Région	Nombre total de voyages	Jours de voyage	Voyages de pêche	Jours de pêche	Voyages d'une journée	Nombre de nuits
Terre-Neuve-et-Labrador	6 961	99 567	4 975	27 716	845	65 138
Île-du-Prince-Édouard	6 605	44 375	3 771	16 602	589	26 039
Nouvelle-Écosse	7 958	45 968	3 899	12 949	1 463	23 326
Nouveau-Brunswick	21 328	67 138	11 919	34 738	5 122	34 577
Québec <sup>1</sup>	..	..	..	..	..	..
Ontario	1 164 958	4 113 265	670 535	2 553 475	185 796	2 541 876
Manitoba	130 605	385 038	64 885	200 412	22 731	203 838
Saskatchewan	302 754	782 715	87 981	252 972	23 682	308 402
Alberta	91 180	312 232	22 196	68 770	10 122	112 196
Colombie-Britannique (eaux douces)	201 857	941 494	103 215	357 095	32 477	459 055
Colombie-Britannique (eaux de marée)	148 167	883 975	76 585	262 671	13 383	441 041
Yukon	9 415	108 596	7 853	34 795	806	85 728
Territoires du Nord-Ouest	7 211	64 553	6 498	27 220	649	44 864
Nunavut	1 595	27 901	828	3 870	476	9 991
<b>Canada</b>	<b>2 100 593</b>	<b>7 876 816</b>	<b>1 065 140</b>	<b>3 853 286</b>	<b>298 140</b>	<b>4 356 071</b>

**Remarque :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. Il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

**Annexe A.6 Nombre de jours de pêche en eaux douces et en eaux salées, par région, 2010**

Région	Eaux douces		Eaux salées		Total	
	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur <sup>1</sup>	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur <sup>2</sup>	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur <sup>3</sup>
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>						
Pêcheurs résidents	664 680	13,1	415 397	8,4	1 080 077	15,1
Pêcheurs canadiens non-résidents	19 323	5,4	2 848	4,0	22 171	6,1
Pêcheurs étrangers non-résidents	4 891	6,3	654	6,7	5 546	6,9
Total pour les pêcheurs non-résidents	24 214	5,6	3 502	4,3	27 716	6,2
Total	688 894	12,5	418 900	8,4	1 107 793	14,6
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>						
Pêcheurs résidents	108 996	19,1	47 942	14,3	156 938	24,5
Pêcheurs canadiens non-résidents	8 854	7,5	2 154	4,1	11 007	8,0
Pêcheurs étrangers non-résidents	4 693	9,2	902	4,3	5 595	10,8
Total pour les pêcheurs non-résidents	13 546	8,0	3 055	4,2	16 602	8,7
Total	122 543	16,6	50 997	12,5	173 540	20,9
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Pêcheurs résidents	819 313	14,8	218 030	9,9	1 037 343	18,5
Pêcheurs canadiens non-résidents	7 345	6,1	1 145	4,4	8 490	7,0
Pêcheurs étrangers non-résidents	4 103	6,9	356	4,2	4 459	7,5
Total pour les pêcheurs non-résidents	11 448	6,4	1 501	4,3	12 949	7,2
Total	830 761	14,6	219 532	9,8	1 050 293	18,2
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Pêcheurs résidents	664 814	12,7	56 712	8,2	721 527	13,7
Pêcheurs canadiens non-résidents	10 843	5,1	193	2,6	11 036	5,2
Pêcheurs étrangers non-résidents	23 569	5,8	134	2,3	23 702	5,8
Total pour les pêcheurs non-résidents	34 411	5,6	326	2,5	34 738	5,6
Total	699 226	11,9	57 039	8,1	756 264	12,8
<b>Québec<sup>4</sup></b>						
Pêcheurs résidents	9 199 143	13,1	410 650	10,3	9 609 792	13,5
Pêcheurs canadiens non-résidents	..	..	..	..	..	..
Pêcheurs étrangers non-résidents	..	..	..	..	..	..
Total pour les pêcheurs non-résidents	..	..	..	..	..	..
Total	9 199 143	13,1	410 650	10,3	9 609 792	13,5
<b>Ontario</b>						
Pêcheurs résidents	14 364 947	15,5	..	..	14 364 947	15,5
Pêcheurs canadiens non-résidents	302 283	10,1	..	..	302 283	10,1
Pêcheurs étrangers non-résidents	2 251 192	7,3	..	..	2 251 192	7,3
Total pour les pêcheurs non-résidents	2 553 475	7,6	..	..	2 553 475	7,6
Total	16 918 421	13,4	..	..	16 918 421	13,4
<b>Manitoba</b>						
Pêcheurs résidents	1 819 031	14,0	..	..	1 819 031	14,0
Pêcheurs canadiens non-résidents	85 356	7,5	..	..	85 356	7,5
Pêcheurs étrangers non-résidents	115 056	6,5	..	..	115 056	6,5
Total pour les pêcheurs non-résidents	200 412	6,9	..	..	200 412	6,9
Total	2 019 443	12,7	..	..	2 019 443	12,7
<b>Saskatchewan</b>						
Pêcheurs résidents	2 008 339	14,1	..	..	2 008 339	14,1
Pêcheurs canadiens non-résidents	192 961	7,5	..	..	192 961	7,5
Pêcheurs étrangers non-résidents	60 011	5,6	..	..	60 011	5,6
Total pour les pêcheurs non-résidents	252 972	6,9	..	..	252 972	6,9
Total	2 261 311	12,6	..	..	2 261 311	12,6
<b>Alberta</b>						
Pêcheurs résidents	3 289 524	14,8	..	..	3 289 524	14,8
Pêcheurs canadiens non-résidents	48 787	5,9	..	..	48 787	5,9
Pêcheurs étrangers non-résidents	19 984	4,8	..	..	19 984	4,8
Total pour les pêcheurs non-résidents	68 770	5,5	..	..	68 770	5,5
Total	3 358 294	14,3	..	..	3 358 294	14,3

**Annexe A.6 Nombre de jours de pêche en eaux douces et en eaux salées, par région, 2010 (suite)**

Région	Eaux douces		Eaux salées		Total	
	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur <sup>1</sup>	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur <sup>2</sup>	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur <sup>3</sup>
<b>Colombie-Britannique (eaux douces)</b>						
Pêcheurs résidents	3 458 221	14,6	...	...	3 458 221	14,6
Pêcheurs canadiens non-résidents	205 488	7,4	...	...	205 488	7,4
Pêcheurs étrangers non-résidents	151 607	6,9	...	...	151 607	6,9
Total pour les pêcheurs non-résidents	357 095	7,2	...	...	357 095	7,3
Total	3 815 316	13,3	...	...	3 815 316	13,3
<b>Colombie-Britannique (eaux de marée)</b>						
Pêcheurs résidents	...	...	1 790 286	10,7	1 790 286	10,7
Pêcheurs canadiens non-résidents	...	...	115 579	4,1	115 579	4,1
Pêcheurs étrangers non-résidents	...	...	147 093	4,4	147 093	4,4
Total pour les pêcheurs non-résidents	...	...	262 671	4,3	262 671	4,3
Total	...	...	2 052 957	9,0	2 052 957	9,0
<b>Yukon</b>						
Pêcheurs résidents	83 280	12,3	...	...	83 280	12,3
Pêcheurs canadiens non-résidents	16 247	4,7	...	...	16 247	4,7
Pêcheurs étrangers non-résidents	18 548	6,6	...	...	18 548	6,6
Total pour les pêcheurs non-résidents	34 795	5,5	...	...	34 795	5,5
Total	118 076	9,0	...	...	118 076	9,0
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>						
Pêcheurs résidents	60 918	13,5	...	...	60 918	13,5
Pêcheurs canadiens non-résidents	20 171	4,7	...	...	20 171	4,7
Pêcheurs étrangers non-résidents	7 050	5,7	...	...	7 050	5,7
Total pour les pêcheurs non-résidents	27 220	4,9	...	...	27 220	4,9
Total	88 139	8,8	...	...	88 139	8,8
<b>Nunavut<sup>5</sup></b>						
Pêcheurs résidents	5 367	11,3	1 607	7,3	6 974	12,8
Pêcheurs canadiens non-résidents	..	..	..	..	..	..
Pêcheurs étrangers non-résidents	..	..	..	..	..	..
Total pour les pêcheurs non-résidents	2 866	5,7	1 004	3,9	3 870	6,1
Total	8 233	8,4	2 610	5,5	10 844	9,2
<b>Canada</b>						
Pêcheurs résidents	36 546 573	14,4	2 940 624	10,2	39 487 197	14,4
Pêcheurs canadiens non-résidents	917 657	7,7	121 919	4,1	1 039 576	7,1
Pêcheurs étrangers non-résidents	2 660 702	7,1	149 138	4,4	2 809 840	6,9
Total pour les pêcheurs non-résidents	3 581 225	7,3	272 061	4,3	3 853 286	7,0
<b>Total</b>	<b>40 127 798</b>	<b>13,3</b>	<b>3 212 685</b>	<b>9,1</b>	<b>43 340 483</b>	<b>13,2</b>

**Remarque :**

Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.

1. La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux douces en 2010
2. La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux salées en 2010
3. La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux douces et en eaux salées en 2010
4. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
5. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.

Source : Pêches et Océans Canada – Analyse et statistiques économiques

## Annexe A.7a Sommaire - Poissons capturés par catégorie de pêcheurs, 2010

Poissons capturés (nombre de poissons, toutes les espèces)					
Région	Résident	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non- résidents	Total de poissons capturés
Terre-Neuve-et-Labrador	4 823 012	82 762	15 552	98 314	4 921 325
Île-du-Prince-Édouard	507 031	57 871	26 180	84 051	591 082
Nouvelle-Écosse	3 984 929	26 843	9 032	35 875	4 020 804
Nouveau-Brunswick	2 765 976	28 065	111 638	139 703	2 905 680
Québec <sup>1</sup>	40 738 579	..	..	..	40 738 579
Ontario	63 625 767	1 741 675	30 639 134	32 380 809	96 006 577
Manitoba	6 812 368	446 599	2 088 930	2 535 528	9 347 897
Saskatchewan	7 644 384	1 051 664	933 967	1 985 631	9 630 015
Alberta	11 811 477	175 681	114 235	289 915	12 101 392
Colombie-Britannique (eaux douces)	7 585 046	624 949	739 794	1 364 744	8 949 790
Colombie-Britannique (eaux de marée)	2 648 105	275 298	361 170	636 469	3 284 574
Yukon	174 724	82 868	79 621	162 489	337 213
Territoires du Nord-Ouest	176 622	160 249	110 215	270 464	447 086
Nunavut <sup>2</sup>	7 413	..	..	15 841	23 254
<b>Canada</b>	<b>153 305 434</b>	<b>4 754 526</b>	<b>35 229 467</b>	<b>39 999 834</b>	<b>193 305 268</b>

## Annexe A.7b Sommaire - Poissons conservés par catégorie de pêcheurs, 2010

Poissons conservés (nombre de poissons, toutes les espèces)					
Région	Résident	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non- résidents	Total de poissons conservés
Terre-Neuve-et-Labrador	3 702 692	29 210	5 575	34 786	3 737 477
Île-du-Prince-Édouard	220 832	26 843	6 493	33 336	254 168
Nouvelle-Écosse	1 599 257	5 449	1 152	6 601	1 605 859
Nouveau-Brunswick	1 253 896	5 721	12 692	18 413	1 272 310
Québec <sup>1</sup>	25 128 818	..	..	..	25 128 818
Ontario	15 243 717	271 282	4 695 665	4 966 947	20 210 664
Manitoba	1 670 714	74 822	172 287	247 109	1 917 823
Saskatchewan	2 476 495	238 519	89 689	328 207	2 804 702
Alberta	1 643 561	19 870	4 497	24 367	1 667 928
Colombie-Britannique (eaux douces)	2 160 591	109 804	60 243	170 046	2 330 638
Colombie-Britannique (eaux de marée)	1 335 610	143 417	187 854	331 271	1 666 882
Yukon	36 857	7 752	10 763	18 516	55 373
Territoires du Nord-Ouest	36 858	12 719	2 993	15 713	52 570
Nunavut <sup>2</sup>	3 947	..	..	1 857	5 804
<b>Canada</b>	<b>56 513 846</b>	<b>945 409</b>	<b>5 249 903</b>	<b>6 197 170</b>	<b>62 711 016</b>

### Remarque :

Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.

1. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents au Québec.

2. Les renseignements sur les non-résidents ne comprennent pas l'origine des pêcheurs; par conséquent, les données sur les non-résidents ne sont présentées que sous forme de total.

Source : Pêches et Océans Canada – Analyse et statistiques économiques

### Annexe A.8 Sommaire – Poissons capturés et conservés par tous les pêcheurs, 2010

Région	Nombre de poissons capturés		Nombre de poissons conservés	
	Total	Moyenne par pêcheur	Total	Moyenne par pêcheur
Terre-Neuve-et-Labrador	4 921 325	64,9	3 737 477	49,3
Île-du-Prince-Édouard	591 082	71,1	254 168	30,6
Nouvelle-Écosse	4 020 804	69,6	1 605 859	27,8
Nouveau-Brunswick	2 905 680	49,3	1 272 310	21,6
Québec <sup>1</sup>	40 738 579	57,2	25 128 818	35,3
Ontario	96 006 577	76,0	20 210 664	16,0
Manitoba	9 347 897	58,7	1 917 823	12,0
Saskatchewan	9 630 015	53,7	2 804 702	15,6
Alberta	12 101 392	51,4	1 667 928	7,1
Colombie-Britannique (eaux douces)	8 949 790	31,3	2 330 638	8,1
Colombie-Britannique (eaux de marée)	3 284 574	14,4	1 666 882	7,3
Yukon	337 213	25,8	55 373	4,2
Territoires du Nord-Ouest	447 086	44,6	52 570	5,2
Nunavut	23 254	19,7	5 804	4,9
<b>Canada</b>	<b>193 305 268</b>	<b>58,8</b>	<b>62 711 016</b>	<b>19,1</b>

**Remarque :**

Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.

1. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

### Annexe A.9 Dépenses directes effectuées par tous les pêcheurs, 2010

Région	Forfaits	Nourriture et hébergement	Frais de transport	Services de pêche (\$)	Matériel de pêche	Autre	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	3 033 369	10 755 521	15 933 461	1 260 344	3 616 840	31 880	34 631 415
Île-du-Prince-Édouard	...	1 244 358	1 303 417	204 379	380 672	2 940	3 135 766
Nouvelle-Écosse	54 593	6 852 696	9 603 757	1 956 541	3 265 767	180 887	21 914 242
Nouveau-Brunswick	5 550 255	8 620 238	8 762 389	5 148 215	2 464 254	40 014	30 585 364
Québec <sup>1</sup>	81 554 362	136 843 028	160 596 889	39 534 260	45 940 660	8 796 785	473 265 983
Ontario	126 342 343	325 625 319	303 930 120	75 562 248	77 805 352	3 519 825	912 785 206
Manitoba	16 002 392	30 770 941	37 468 322	5 553 828	7 861 246	62 985	97 719 714
Saskatchewan	15 027 915	44 568 614	53 398 149	10 650 892	9 410 732	764 193	133 820 495
Alberta	5 095 762	61 296 431	79 763 669	10 045 826	14 940 713	537 100	171 679 500
Colombie-Britannique (eaux douces)	27 470 093	79 853 839	94 867 322	25 954 696	18 109 611	927 868	247 183 428
Colombie-Britannique (eaux de marée)	107 359 665	76 212 524	150 610 473	16 708 913	15 654 584	1 027 617	367 573 776
Yukon	2 107 582	3 673 324	4 519 788	445 586	537 395	43 170	11 326 844
Territoires du Nord-Ouest	5 590 320	2 417 253	3 339 565	533 348	473 269	408 355	12 762 110
Nunavut	253 410	193 613	492 096	59 745	43 701	6 247	1 048 813
<b>Canada</b>	<b>395 442 060</b>	<b>788 927 697</b>	<b>924 589 416</b>	<b>193 618 821</b>	<b>200 504 797</b>	<b>16 349 865</b>	<b>2 519 432 656</b>
(\$)							
<b>Moyenne par pêcheur actif</b>	<b>120,28</b>	<b>239,97</b>	<b>281,24</b>	<b>58,89</b>	<b>60,99</b>	<b>4,97</b>	<b>766,34</b>

**Remarque :**

Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.

1. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents au Québec.

Source : Pêches et Océans Canada – Analyse et statistiques économiques

**Annexe A.10 Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2010**

Région	Attirail de pêche	Embarcations et matériel	Matériel de camping	Véhicules spéciaux	Terrains / bâtiments	Autre	Total
(\$)							
Terre-Neuve-et-Labrador	4 401 708	42 493 090	18 654 715	42 524 751	13 400 591	1 688 072	123 162 927
Île-du-Prince-Édouard	351 734	546 208	156 953	1 795 600	889 600	232 546	3 972 640
Nouvelle-Écosse	3 477 979	14 881 550	6 649 411	17 906 780	19 751 104	1 055 472	63 722 296
Nouveau-Brunswick	3 850 538	11 532 769	8 663 190	22 980 058	16 580 977	1 605 983	65 213 515
Québec <sup>1</sup>	42 941 595	295 111 972	132 738 943	740 118 690	321 239 963	27 693 271	1 559 844 435
Ontario	93 815 387	501 220 294	153 722 331	377 197 172	415 983 456	31 748 715	1 573 687 354
Manitoba	9 866 488	47 315 572	26 620 612	75 905 921	54 835 585	4 076 325	218 620 501
Saskatchewan	9 666 103	104 073 576	65 326 164	72 311 147	106 700 513	4 322 332	362 399 835
Alberta	24 048 483	138 726 956	220 590 040	161 613 756	123 142 717	8 416 559	676 538 510
Colombie-Britannique (eaux douces)	33 456 888	144 768 027	112 345 162	184 848 649	140 453 289	10 457 468	626 329 483
Colombie-Britannique (eaux de marée)	36 005 144	263 692 980	40 210 477	110 636 839	62 322 541	7 010 177	519 878 158
Yukon	585 446	4 132 528	4 834 179	4 798 392	8 646 247	186 577	23 183 370
Territoires du Nord-Ouest	317 752	2 572 604	229 556	2 246 936	1 466 649	101 135	6 934 632
Nunavut	27 597	274 773	9 732	664 564	282 353	18 042	1 277 061
<b>Canada</b>	<b>262 812 843</b>	<b>1 571 342 898</b>	<b>790 751 465</b>	<b>1 815 549 254</b>	<b>1 285 695 584</b>	<b>98 612 673</b>	<b>5 824 764 717</b>

**Remarque :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

**Annexe A.11 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2010**

Région	Attirail de pêche	Embarcations et matériel	Matériel de camping	Véhicules spéciaux	Terrains / bâtiments	Autre	Total
(\$)							
Terre-Neuve-et-Labrador	4 401 708	37 111 208	7 417 137	18 984 824	7 520 346	1 662 653	77 097 876
Île-du-Prince-Édouard	351 734	408 605	66 033	1 236 709	222 400	213 398	2 498 878
Nouvelle-Écosse	3 477 979	12 334 644	2 657 654	10 359 866	4 714 593	966 080	34 510 816
Nouveau-Brunswick	3 850 538	9 465 238	4 883 971	9 336 967	8 775 711	1 469 827	37 782 253
Québec <sup>1</sup>	42 941 595	223 698 675	62 993 815	237 211 679	132 747 617	22 496 021	722 089 402
Ontario	93 815 387	346 248 208	64 285 311	145 228 889	160 956 517	27 876 759	838 411 071
Manitoba	9 866 488	34 585 988	10 105 933	17 936 855	25 653 561	3 909 728	102 058 553
Saskatchewan	9 666 103	74 368 119	29 420 671	23 734 793	26 880 309	4 063 150	168 133 146
Alberta	24 048 483	79 241 912	98 827 515	46 254 253	35 335 120	7 677 665	291 384 950
Colombie-Britannique (eaux douces)	28 787 378	93 032 841	60 162 673	61 213 010	72 765 791	9 006 143	324 967 836
Colombie-Britannique (eaux de marée)	31 707 223	210 311 875	20 975 624	48 955 020	20 691 873	5 604 959	338 246 574
Yukon	585 446	3 042 178	2 398 900	1 290 589	2 415 651	158 765	9 891 529
Territoires du Nord-Ouest	317 752	2 124 461	139 507	901 333	860 059	89 834	4 432 946
Nunavut	27 597	154 927	7 770	303 906	207 059	15 783	717 042
<b>Canada</b>	<b>253 845 412</b>	<b>1 126 128 880</b>	<b>364 342 514</b>	<b>622 948 693</b>	<b>499 746 607</b>	<b>85 210 765</b>	<b>2 952 222 870</b>
<b>Moyenne par pêcheur actif</b>	<b>77,21</b>	<b>342,54</b>	<b>110,82</b>	<b>189,48</b>	<b>152,01</b>	<b>25,92</b>	<b>897,99</b>

**Remarque :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. Pêcheurs résidents seulement; il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

### Annexe A.12 Principaux achats et investissements (entièrement attribuable à la pêche récréative), par catégorie de pêcheurs, 2010

Catégorie	Résident	Non-résident canadien <sup>1,2</sup>	Non-résident étranger <sup>1,2</sup>	Tous les non- résidents <sup>1,2</sup>	Total
Attirail de pêche	241 523 722	6 633 785	5 682 612	12 321 689	253 845 412
Matériel de camping	360 954 780	1 822 687	1 563 572	3 387 735	364 342 514
Embarcations et matériel	1 092 064 626	26 486 343	7 575 451	34 061 795	1 126 128 880
- neuf	561 550 740	12 427 781	4 982 059	17 409 840	578 960 580
- usagé	530 513 886	14 058 562	2 593 392	16 654 414	547 168 299
Véhicules spéciaux	619 366 828	3 082 262	487 855	3 581 866	622 948 693
- neuf	410 601 466	1 684 916	54 271	1 739 187	412 340 654
- usagé	208 765 361	1 397 345	433 584	1 842 678	210 608 039
Terrains / bâtiments	419 424 453	52 961 014	27 361 140	80 322 154	499 746 607
Autre	81 971 255	1 840 982	1 393 957	3 239 509	85 210 765
<b>Total</b>	<b>2 815 305 664</b>	<b>92 827 073</b>	<b>44 064 587</b>	<b>136 917 207</b>	<b>2 952 222 870</b>

**Remarque:**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. Il n'y a aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

2. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

### Annexe A.13 Coefficients de variation<sup>1</sup>, variables choisies, tous les pêcheurs, par région, 2010

Région	Taille de l'échantillon	Jours de pêche	Nombre de poissons capturés	Nombre de poissons conservés	Dépenses directes	Principaux achats et investissements (E/P) <sup>2</sup>	Principaux achats et investissements (E) <sup>3</sup>
	(Nombre)					(Coefficient de variation en %)	
Terre-Neuve-et-Labrador	1 217	3,4	6,5	5,9	6,6	12,6	12,3
Île-du-Prince-Édouard	346	7,7	11,7	15,2	9,8	34,2	40,5
Nouvelle-Écosse	1 303	3,6	6,7	9,4	6,5	16,6	19,3
Nouveau-Brunswick	1 730	3,3	6,6	10,2	5,5	15,0	19,1
Québec <sup>4</sup>	3 930	1,8	3,6	3,2	2,0	5,3	5,4
Ontario	11 849	1,3	2,4	3,3	1,3	8,1	6,9
Manitoba	1 542	3,3	4,2	5,0	3,4	16,9	16,7
Saskatchewan	3 091	2,4	3,3	3,6	2,5	23,2	33,5
Alberta	1 606	3,5	6,1	8,7	4,0	10,8	9,4
Colombie-Britannique (eaux douces)	3 692	2,3	3,4	3,9	2,7	8,5	10,4
Colombie-Britannique (eaux de marée)	4 522	1,9	4,8	3,4	2,3	9,5	9,4
Yukon	702	5,3	11,5	6,8	7,1	27,6	21,8
Territoires du Nord-Ouest	631	4,7	6,9	7,8	5,7	18,9	19,9
Nunavut	359	6,4	16,0	11,7	11,7	24,8	27,2
<b>Canada</b>	<b>36 520</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>3,7</b>	<b>4,4</b>

**Remarque :**

1. Coefficient de variation=(erreur-type du moyen/moyen)\*100.

2. Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative).

3. Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative).

4. Pêcheurs résidents seulement.

Source : Pêches et Océans Canada – Analyse et statistiques économiques

## **Annexe B – Personnes-ressources**



**Annexe B – Personnes-ressources, selon la région (enquête de 2010)**

<b>Région</b>	<b>Coordonnées et adresse postale des personnes-ressources</b>	<b>Téléphone/télécopieur/courriel</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	Rob Perry Inland Fish and Wildlife Environment and Conservation 117 Riverside Drive P. O. Box 2007 Corner Brook, NL A2H 7S1	(709) 637-2023 637-2004 robperry@gov.nl.ca
Île-du-Prince-Édouard	Roseanne MacFarlane Manager of Fish and Wildlife PEI Department of Environment and Energy Conservation & Management Division 183 Upton Rd., P.O. BOX 2000 Charlottetown, PE C1A 7N8	(902) 368-6082 368-4713 remacfarlane@gov.pe.ca
Nouvelle-Écosse	Al McNeill Agriculture and Fisheries 91 Beeches Road P.O. Box 700 Pictou, NS B0K 1H0	(902) 485-7024 485-4014 mcneilla@gov.ns.ca
Nouveau-Brunswick	Chris Connell Direction du poisson et de la faune Ministère des Ressources naturelles Centre forestier H. J. Flemming C. P. 6000 Fredericton (N.-B.) E3B 5H1	(506) 444-2871 453-6699 chris.connell@gnb.ca
Québec	Andrée Pelletier Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction du développement socio-économique, des partenariats et de l'éducation 880, chemin Sainte-Foy, 2 <sup>e</sup> étage Québec QC G1S 4X4	(418) 627-8691 poste 7426 (418 ) 646-5179 andree.pelletier@fapaq.gouv.qc.ca
Ontario	Helen Ball Ichtyobiologiste principale Ministère des Richesses naturelles Direction de la biodiversité Section des pêches 5 <sup>e</sup> étage, Tour nord 300, rue Water Peterborough (ON) K9J 8M5	(705) 755-2113 755-1957 helen.ball@ontario.ca
Manitoba	Katherine Ward Recreational Fisheries Manager Sport and Commercial Fisheries Fisheries Branch Box 20-200 Saulteaux Cres., Winnipeg, MB R3J 3W3	(204) 945-9816 948-2308 katherine.ward@gov.mb.ca
Saskatchewan	Murray Koob Team Lead, Fisheries Biologist Saskatchewan Environment 6 <sup>th</sup> Floor, L.F. McIntosh Building 800 Central Avenue Prince Albert, SK S6V 6G1	(306) 953-2885 953-2502 murray.koob@gov.sk.ca

<b>Région</b>	<b>Coordonnées et adresse postale des personnes-ressources</b>	<b>Téléphone/télécopieur/courriel</b>
Alberta	David Park Aquatic Habitat Specialist Sustainable Resource Development, Resource Integration and Planning 2 <sup>nd</sup> Floor, Great West Life Building 9920-108 Street Edmonton, AB T5K 2M4	(780) 427-8347 422-9559 dave.park@gov.ab.ca
Colombie-Britannique (eaux douces)	Andrew Wilson Director, Fish, Wildlife and Habitat Management Branch Ministry of the Environment 2975 Jutland Road, 4th floor Victoria, BC V8T 5J9	(250) 387-5657 387-9568 andrew.wilson@gov.bc.ca
Colombie-Britannique (eaux de marée)	Devona Adams Coordonnatrice de la pêche récréative Pêches et Océans Canada Région du Pacifique 401, rue Burrard, bureau 200 Vancouver (C.-B.) V6C 3S4	(604) 666-3271 666-9136 devona.adams@dfo-mpo.gc.ca
Yukon	Nathan Millar Environment Yukon Fish and Wildlife Branch Fisheries Section P.O. Box 2703 Whitehorse, YT Y1A 2C6	(403) 667-5117 393-6263 nathan.millar@gov.yk.ca
Territoires du Nord-Ouest	Susan Poulin Chef, Services statistiques Pêches et Océans Canada 200, rue Kent, 14 <sup>e</sup> étage Ottawa (ON) K1A 0E6	(613) 993-2264 991-3254 susan.poulin@dfo-mpo.gc.ca
Nunavut	Ron Brown Manager Fisheries and Sealing Economic Development and Transportation P.O. 1000, Station 1390 1104 Inuksigait Plaza – Phase 3 Iqaluit, NU X0A 0H0	(867) 975-7728 975-7754 ron.brown@gov.nu.ca